



L'ANP RÉITÈRE SA POSITION :
“LA VOIX DU PEUPLE EST SOUVERAINE”

Page 3

SERVICES DE RENSEIGNEMENTS
LE GÉNÉRAL TARTAG QUITTE LA DIRECTION

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3660 | Ven. 5 - Sam. 6 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUCCESSION DE BOUTEFLIKA
LE PARLEMENT NE FIXE AUCUNE DATE

Page 3

IMPOSANTES MANIFESTATIONS HIER

LES “3B” INDÉSIRABLES

Page 4



DIABÈTE / REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS

LA CNAS, INTERPELLÉE

Page 6



RÉUNION SUSPECTE DU 28 MARS

DES PARTIS NIENT LEUR PARTICIPATION

Page 4



6

**bombes artisanales
détruites à Aïn-
Defla et Médéa.**

50

**médailles
algériennes aux
Championnats
africains de lutte.**

113

**millions
de personnes
touchées en 2018
par les crises
alimentaires.**

Alger accueille la 1^{re} édition des foulées "Paix et Sport"

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) célébrera la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, avec l'organisation de la 1^{re} édition des foulées "Paix et Sport", samedi à partir de 9h au niveau du stade Sato (athlétisme) de l'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. La participation à cette course conviviale, dont la marraine est l'ancienne championne olympique du 1.500m, Benida Merah, est ouverte à tous. Cette journée internationale du "Sport au service du développement et de la paix" qui est aussi célébrée par les Comités nationaux olympiques du monde entier, vise à développer l'esprit de paix, de convivialité et d'encourager la



pratique du sport pour tous. En 2013, l'Assemblée générale des Nations unies avait proclamé le 6 avril "Journée internationale du sport pour le développement et la paix" dans le but de célébrer la contribution du sport et de l'activité physique à l'éducation, au développement humain, à l'adoption de modes de vie sains et à l'édification d'un monde pacifique. A partir de là, l'Assemblée avait appelé toutes les parties prenantes des sociétés à unir leurs efforts pour mettre le sport au cœur des politiques et programmes relatifs à l'éducation, la santé, le développement et la consolidation de la paix.

Eradication définitive du plus grand bidonville de la ville de Djelfa



Le plus grand bidonville de Djelfa, situé à la cité Zariâa au chef-lieu de wilaya, a été définitivement éradiqué lundi dernier et ses occupants relogés. L'opération de démolition des constructions précaires de ce bidonville, ayant longtemps constitué un casse-tête pour les autorités locales, a été entamée

dimanche avec la mobilisation d'importants moyens matériels. Selon le chef de daïra, M. Hadjar, l'opération de relogement a "profité à 932 familles qui ont bénéficié de nouveaux logements, situés au pôle urbain Houari-Boumedienne, au moment où près de 2.000 recours ont été introduits par des familles qui se sont estimées lésées par l'opération". Les personnes exclues de l'opération de relogement ont été orientées vers des structures publiques mitoyennes en vue de l'introduction de leurs recours "qui seront examinés dans un délai de 72 heures", ont promis les autorités concernées. Une immense joie illuminait les visages des centaines de familles bénéficiaires qui quittaient à jamais ce bidonville dénué des moindres conditions de vie décente et ayant constitué, des années durant, une menace pour eux et leurs enfants.

A l'issue de cette opération, de nombreuses personnes ont organisé un sit-in devant le siège de la wilaya pour "revendiquer un logement et demander justice", avant d'être dispersés dans la calme par la police.

Engouement à Batna pour la générale de la pièce "Atawigh"

Les adeptes de théâtre ont été enchantés mardi soir à Batna par la pièce "Atawigh" (je vais la ramasser), lors de la générale abritée par le théâtre régional de la capitale des Aurès.

Le public, majoritairement composé de familles, a beaucoup apprécié cette pièce produite par la Coopérative culturelle "El Ibdaâ" de Batna et interagi vivement avec les différentes séquences ponctuant cette œuvre. Ecrite par Messaoud Hadjira et réalisée par Azzedine Benamor, Atawigh exprime la réalité des agents chargés de l'entretien à travers l'histoire de trois personnalités d'âges différents et qui font part, durant un laps de temps, de leurs rêves et de leurs espoirs au milieu d'un décor qui leur renvoie les dures conditions dans lesquelles ils exercent quotidiennement ce métier pénible. La pièce met en scène trois tranches de vie différentes : le 1^{er} campe un diplômé de l'université que des aléas ont contraint au ramassage d'ordures. Il est amoureux d'une jeune fille mais a choisi de se taire pour ne pas être rejeté à cause de son travail, le 2^e un retraité acculé par les dettes devant faire face à un fils dépressif, et enfin, un chauffeur de benne à ordures, un individu égoïste ne pensant qu'à ses inté-



rêts étroits. Les 3 personnages de la pièce, unis par un même destin lié au bon fonctionnement du camion, sont confrontés au vol de la roue de secours du véhicule, et à défaut de trouver le coupable, ils échangent des accusations dans un style humoristique traduisant leurs souffrances face à des circonstances qui les rassemblent, envers la société, mais aussi contre les désagréments du métier. Cette œuvre constitue la 15^e pièce théâtrale produite par la Coopérative culturelle "El Ibdaâ" de Batna depuis sa création en 2013.

D
I
X
I
T

ME FAROUK KSENTINI

**"La quasi unanimité des gens souhaite
que des élections doivent être organisées
le plus tôt possible pour désigner
un Président et remettre le pays sur
les rails."**

Trump se "trompe" sur le lieu de naissance de son... père

Les approximations, erreurs ou mensonges de Donald Trump lors de ses diverses interventions publiques sont devenues une habitude depuis son irruption sur la scène politique américaine. Adeptes des tweets où il ne se prive pas pour dire le fond de sa pensée, au risque de dérapier voire de proférer des contre-vérités, le président américain réserve aussi régulièrement quelques surprises devant les micros. Mais ce mardi, il faut avouer qu'il a atteint une sorte de sommet en se trompant sur le lieu de naissance de son propre père...

Un méga-burger à... 800 € pour célébrer le nouvel empereur du Japon

Le russe, c'est compliqué: Un restaurant d'un hôtel huppé de Tokyo propose depuis lundi un hamburger... à 800 €, pour honorer l'intronisation d'un nouvel empereur début mai. Il pèse 3kg, mesure 25cm de diamètre, se compose de foie gras, tranches de bœuf et truffe noire, le tout surmonté d'un pain saupoudré d'or. "Nous voulions célébrer le nouvel empereur et une nouvelle ère pour le Japon", a expliqué le chef Patrick Shimada, tout en concoctant l'onéreux plat.

L'ANP RÉITÈRE SA POSITION :

"La voix du peuple est souveraine"

L'ANP maintient son attachement indéfectible à la légalité constitutionnelle à travers l'application de l'article 102 et réitère sa pleine adhésion aux revendications légitimes du peuple algérien.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est l'éditorial du dernier numéro de la revue d'El Djeich, qui est revenu à la charge sur cette question, déjà préconisée par l'armée "pour trouver une solution à la crise que traverse le pays."

"La proposition en question comporte une solution inscrite dans la Constitution, permettant à l'Algérie de traverser la conjoncture actuelle, en toute sécurité et d'éviter ainsi des scénarii aux retombées néfastes", a indiqué l'éditorialiste d'El Djeich, en revenant sur les propos du chef de l'état major de l'ANP, Ahmed Gaid Salah, tenus lors de sa visite à la 4e région militaire. "Il devient nécessaire, voire impératif, d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui réponde aux revendications légitimes du peuple algérien et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le



maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102", a en effet indiqué Gaid Salah. Cette solution, a estimé la revue El Djeich, "répond pleinement aux revendications légitimes exprimées clairement par le peuple algérien".

"Ce peuple, qui a fait montre de maturité

face aux développements que connaît la scène nationale, est pleinement conscient que la solution proposée est à même d'éviter au pays d'aller vers un vide institutionnel, et de se retrouver dans une situation aux lendemains incertains", précise l'éditorial qui n'a pas manqué de tirer à boulets rouges, sur certaines parties aux desseins douteux et inavoués. "Certaines parties mues par des intentions malveillantes et des intérêts étroits, par le biais de manœu-

vres et de plans préjudiciables aux intérêts suprêmes du pays, tentent de porter atteinte à la crédibilité et à l'image de l'institution militaire, afin de faire avorter les revendications légitimes, clairement exprimées par le peuple lors de manifestations pacifiques qui ont englobé l'ensemble des wilayas du pays. Ces parties, à travers une campagne médiatique concertée et tendancieuse, véhiculant des informations fallacieuses dans les médias conventionnels et les réseaux sociaux, visant l'ANP, se sont arrogées le droit de s'exprimer au nom du peuple, en faisant croire que ce dernier refusait l'application de l'article 102, ce qui est loin de la vérité et que dément la réalité", note encore l'éditorial. "En conséquence, se berce d'illusions celui qui croit que tel ou tel plan pourrait tromper le peuple, tant le lien étroit qui le lie à son armée s'est renforcé et consolidé ces dernières années, au point que ces vociférations qui s'élèvent au service d'intérêts personnels étroits et au détriment des intérêts suprêmes de la patrie, ne sauraient, en aucune circonstance, le rompre", écrit l'éditorialiste de la revue de l'armée. El Djeich a aussi rappelé les propos de Gaid Salah, selon lesquels "la solution de crise ne peut être envisagée qu'à travers l'activation des articles 7, 8 et 102".

C. A.

SUCCESSION DE BOUTEFLIKA

Le Parlement ne fixe aucune date

PAR RAYAN NASSIM

Les bureaux du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont procédé, jeudi, à l'installation d'une commission mixte chargée de l'élaboration du règlement de la réunion des deux chambres du Parlement, à l'effet de l'activation de l'article 102 de la Constitution relatif à la vacance du poste de président de la République. Cette réunion, tenue sous la présidence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah en présence du président de l'APN, Mouad Bouchareb, visait à "prendre acte" de la déclaration du Conseil constitutionnel constant mercredi, la vacance définitive du poste de président de la République et à activer l'article 102 de la Constitution, précise un communiqué du Conseil de la nation.

Lors de cette réunion consacrée à la préparation matérielle

de la réunion du Parlement siégeant en chambres réunies, il a été procédé à l'installation d'une commission mixte, composée des membres des deux chambres, qui aura pour mission l'élaboration du règlement du déroulement des travaux du Parlement, conformément aux dispositions de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement. Comme énoncé dans l'article 102 de la Constitution, le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles seront organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la présidence de la République. Pendant cette période de 90 jours, il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'ar-

ticle 91, et aux articles 93, 142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution. Selon les dispositions de ces articles, le chef de l'Etat ne dispose pas des mêmes prérogatives du président de la République, notamment en matière de nomination de membres du gouvernement, de droit de grâce, de remise ou de commutation de peine, ou de saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum. Il ne dispose pas également des prérogatives relatives à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, la tenue d'élections législatives anticipées, ou de la révision constitutionnelle. Le président par intérim peut, toutefois, mettre en application sous certaines conditions, les articles 105, 108 et 109 de la Constitution, pour décréter l'état d'urgence ou l'état de siège ou déclarer la guerre. R. N.

FRONDE AU RND Ouyahia sur la sellette

Les élus du Rassemblement national démocratique (RND), de la wilaya d'Alger, ont appelé mercredi, à la "révision de la composante humaine de la direction du parti, en adéquation avec la conjoncture actuelle".

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil de wilaya élargi, tenu au Palais des expositions, sous la présidence du Secrétaire de wilaya Seddik Chihab, les élus ont mis l'accent sur "l'impératif pour le parti, d'être en adéquation avec les événements en cours sur la scène nationale et de revoir la composante humaine de la direction du parti, pour être au diapason de la conjoncture actuelle et faire prévaloir l'intérêt du parti et du pays, au dessus de tout autre intérêt". Estimant que le RND "a été victime d'agissements dont il n'était pas responsable", le Conseil de wilaya a mis en avant, "la nécessité de préserver le parti durant cette période importante".

A cette occasion, Seddik Chihab a indiqué, que "la période historique que traverse le pays exige la préservation du parti, en renforçant sa présence dans les prochaines échéances", appelant à permettre aux jeunes de diriger le parti. A l'évidence, il semble fort bien que l'appel s'adresse en premier lieu, au secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia. C'est incontestablement la tête de ce dernier, qui est réclamée par les élus de la wilaya d'Alger. Rien ne va plus donc, entre Ouyahia et Sedik Chihab.

R. N.

MENACES CONTRE LES MANIFESTANTES La justice ouvre une enquête

Le procureur du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a annoncé avant-hier, l'ouverture d'une enquête après la diffusion sur les réseaux sociaux, de la vidéo d'un homme qui a menacé d'asperger des femmes qui porteront des slogans féministes, lors des manifestations qui ont eu lieu hier. "Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, comportant des menaces à l'encontre de nos concitoyennes, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, sur auto-saisine, informe l'opinion publique qu'une enquête a été ouverte sur ces faits qui revêtent un caractère pénal, exposant leur auteur à des poursuites judiciaires", indique le parquet du tribunal de Sidi M'hamed, dans un communiqué.

R. N.

L'APN CONFIRME Des députés quittent leurs partis

Le bureau de l'APN a examiné jeudi dernier, des demandes relatives au renoncement de députés à leur affiliation politique et partisane, et leur classement en tant que députés sans étiquette. Le communiqué de l'APN ne précise pas le nombre de ces députés, et ne cite pas les partis concernés par ces défections.

Diverses autres questions ont été également au menu de cette réunion, a indiqué le communiqué. Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réuni sous la présidence de Mouad Bouchareb, afin d'examiner les procédures relatives au remplacement de plusieurs députés, indique un communiqué de l'Assemblée. L'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'examen des dispositions relatives aux procédures de remplacement des membres de l'APN, suite à un cas de décès, une désignation au Gouvernement et des démissions, précise le communiqué.

R. N.



IMPOSANTES MANIFESTATIONS HIER

LES "3B" INDÉSIRABLES

L'acte VII des grandes manifestations des Algériens contre le système politique en place était très particulier.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Car hier, c'était le premier vendredi sans Abdelaziz Bouteflika, qui a démissionné mardi dernier de son poste de président de la République. Mais cela ne les a pas empêchés pour autant, de sortir en masse pour réclamer une fois de plus, et pour le 7^e vendredi consécutif, un changement radical du système. Comme pour dire donc, que le départ de Bouteflika était insuffisant et ne répond que partiellement à leurs revendications. Ils veulent le départ de tous les symboles du pouvoir en place, et hier ce sont les têtes de ce qu'on appelle désormais, les 3B (Benbsalah, Bedoui et Belaiz), qui étaient réclamés par les millions de manifestants. D'imposantes marches et rassemblements populaires se sont en effet déroulés à Alger et dans d'autres wilayas du pays, pour le septième vendredi consécutif, revendiquant



un "changement radical", et la mise en oeuvre d'une feuille de route, dans laquelle "seront absentes toutes les figures apparentées au régime".

A Alger et dès les premières heures de ce vendredi au ciel nuageux, des manifestants ont afflué en grand nombre vers, principalement, l'esplanade de la Grande poste et la place Maurice Audin, après avoir sillonné les principales artères de la capitale, dans un climat serein et pacifique. Drapés de l'Emblème national ou

d'écharpes aux couleurs nationales autour du cou ou sur la tête, les manifestants scandaient des slogans appelant au départ de personnalités politiques encore aux commandes du pays, citant notamment le Premier ministre, Noureddine Bedoui, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, ou encore, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb. Les manifestants ont également exprimé,

à travers d'autres slogans et en brandissant des banderoles et des pancartes, leur refus "catégorique" de l'ingérence étrangère, leur attachement à l'unité nationale, la gestion de la période post-Bouteflika par des personnes "intègres et honnêtes". Ils ont également rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP).

"Le peuple veut un gouvernement consensuel, des réformes et une commission indépendante, pour l'organisation des élections (présidentielles)", "non au gouvernement de malfrats", ou encore "la souveraineté nationale appartient au peuple", pouvait-on lire sur les banderoles et les pancartes.

Ces marches populaires, les premières après la décision de Abdelaziz Bouteflika de mettre fin à son mandat en qualité de président de la République, ont vu la participation, notamment de jeunes et des moins jeunes, des femmes, des familles et des personnes âgées, unis dans la convivialité, pour "une Algérie meilleure et une deuxième République". Même constat dans les autres wilayas, où des marches similaires ont été organisées, avec pratiquement les mêmes slogans.

L. B.

RÉUNION SUSPECTE DU 28 MARS

Des partis nient leur participation

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'annonce de la tenue d'une réunion le 28 mars dernier, comme rapportée par des médias, continue de faire couler beaucoup d'encre. Selon ce qui a été rapporté, de nombreuses personnalités ont pris part à ce conclave et plusieurs noms ont été cités par les médias et les réseaux sociaux. Il s'agit de Saïd Bouteflika, de Bchir Tartag, du général Toufik, de Ahmed Ouyahia, de Mouad Bouchareb, de Amar Ghoul et de Amara Benyounes. Le plus grave, c'est que ce conclave s'est tenu, comme rapporté, en présence de membres des services de renseignements français. L'enseignant

universitaire, Abdelali Rezagui, y est allé lui aussi de sa version, en confirmant, sur une chaîne de télévision étrangère, la tenue de cette réunion et l'identité des présents. Face à l'ampleur prise par cette affaire, des partis politiques qui ont été cités, ont réagi avant-hier jeudi, pour démentir ces informations. L'instance dirigeante du FLN a démenti, jeudi, la présence de Mouad Bouchareb à une rencontre organisée le 28 mars. "Il est regrettable que ce genre d'allégations mensongères et dangereuses, soient formulées par quelqu'un qui devrait

vérifier l'information (...), surtout que celui qui est à l'origine de ces déclarations mensongères est un professeur en sciences d'information et de communication", écrit le parti dans un communiqué, en faisant allusion à Abdelali Rezagui. Tadjamou amal El Jazair (TAJ) a emboîté le pas au FLN. "TAJ dément catégoriquement ces rumeurs, sans aucun fondement. Le parti n'a aucune relation de près ou de loin, avec ce genre de rencontres", assure le parti d'Amar Ghoul. TAJ rappelle également, "qu'une réunion de son bureau politique,

présidée par le président du parti, a eu lieu le 28 mars". Il en a été de même pour le RND, qui a nié la participation de Ahmed Ouyahia à une telle rencontre. Le RND a condamné avec force ces "allégations mensongères" et ces "rumeurs infondées", qui visent à porter atteinte à la crédibilité du parti et de son chef. Le comble, c'est que Rezagui a aussi cité le RCD. Ce parti a lui aussi dénoncé, jeudi, ces déclarations en les qualifiant "d'allégations mensongères" et "de manipulation éhontée".

R. R.

ABDELAZIZ MEDJAHED, GÉNÉRAL-MAJOR À LA RETRAITE :

"L'Armée a le droit et le devoir de sauver l'Etat algérien"

L'ancien général-major, Abdelaziz Medjahed, invité jeudi à la chaîne III de la Radio nationale, s'est exprimé sur les événements que connaît le pays. Pour le général à la retraite, le mouvement en cours "rappelle le 8 mai 1945". "Le 8 mai 1945, rappelle-t-il, c'est le peuple qui s'est soulevé pour réclamer la liberté et l'indépendance, sans direction et sans organisation. En 2019, les deux principaux slogans portés par l'ensemble des marcheurs à travers le territoire national, sont la liberté et l'indépendance". Après cette comparaison, il explique que les événements de l'Est algérien ont donné naissance à l'Organisation spéciale (OS), pour affirmer que cette organisation qui fait défaut aujourd'hui.

L'invité de la Chaîne 3 cite, à ce propos, Liamine Debaghine qui disait que "l'organisation, c'est ce qui permet aux hommes ordinaires, de réaliser des choses extraordinaires".

"Le peuple a joué un rôle majeur et il a été exemplaire", c'est aux élites de se réveiller maintenant, estime M. Medjahed qui insiste sur la nécessité de l'organisation et de la dotation de ce mouvement de structures et de porte-parole. Maintenant, insiste-t-il, il doit choisir la voie à suivre pour changer le régime.

Interrogé sur les interventions de l'Armée dans les moments de crise, le général à la retraite a répondu que "si la classe politique a des défaillances, l'Armée a le droit

et le devoir, de sauver l'Etat algérien". Selon lui, l'Algérie recèle des compétences et des cadres politiques fiables. Il déplore, en revanche, l'éparpillement de cette élite, en l'appelant à s'unir pour composer un bloc qui va penser réellement. Comment construire une République nouvelle ? L'invité de la Chaîne 3 insiste sur la justice "sous toutes ses formes", culturelle, politique, économique et sociale... "La justice, c'est la colonne vertébrale de l'Etat et le ciment qui lie la société", déclare-t-il, avant de critiquer ceux qui ne font pas confiance à ce peuple qui avait bâti l'Algérie après l'indépendance et défait le terrorisme.

R. N.

CRÉATION DE PARTIS POLITIQUES ET D'ASSOCIATIONS

Le Gouvernement lance un appel

Le ministère de l'Intérieur a invité avant-hier jeudi, tous les citoyens qui veulent créer des partis politiques ou des associations, à déposer leurs dossiers auprès de ses services. "Le dépôt des dossiers peut se faire chaque jour de la semaine, au niveau de la direction des libertés publiques et des affaires légales, au Palais du gouvernement", précise le ministère dans un communiqué. Le département de Salaheddine Dahoune a ajouté, que les candidats à la création de partis ou d'associations, peuvent prendre rendez-vous par téléphone. Le ministère de l'Intérieur demande à ceux qui ont déjà déposé des dossiers de création de partis et d'associations, de se présenter pour compléter les démarches pour leur création. Le département de Dahmoune affirme avoir instruit les autorités locales (wilayas, mairies), pour faciliter et accélérer les procédures et le traitement des dossiers de création des associations locales.

R. N.

SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Le général Tartag quitte la direction

●Le général Athmane Tartag dit Bachir, n'est plus le chef des services de renseignements. Un poste qu'il occupe depuis 2015. Selon certaines sources, il a présenté sa démission mardi au président Abdelaziz Bouteflika qui l'a acceptée, avant que le chef de l'Etat ne démissionne à son tour. Le général Tartag a été désigné par Bouteflika à la tête des services de sécurité en 2015, après la restructuration des services de renseignements, et le départ à la retraite du général Mohamed Medienne, dit Toufik. Après le départ de Tartag, les services de renseignements sont, semble-t-il, rattachés au MDN.

DEPUIS L'INDÉPENDANCE

Déminage de plus de 12.000 hectares

Plus de 12.000 hectares du territoire ont été déminés, depuis l'indépendance, nettoyés des mines antipersonnel placées par le colonisateur français, notamment tout au long des frontières est et ouest du pays, a affirmé mercredi, le responsable du dossier des mines au niveau du ministère de la Défense nationale (MDN), le Colonel Hassan Gherrabi.

ROSA CHAOUI

Présentant le bilan de l'opération de déminage des zones frontalières à l'est et à l'ouest du pays, lors d'une conférence organisée par le forum d'El Moudjahid, le colonel Gherrabi a précisé que depuis l'indépendance, "93 régions suspectes ont été déminées" et nettoyées des mines antipersonnel placées par la France durant la guerre de libération, notamment entre 1956 et 1962, tout au long des lignes Challe et Maurice, soit l'équivalent de 12.418 hectares de terres. Selon une étude, la France avait implanté "11 mines per capita" dans les régions frontalières, a-t-il ajouté, rappelant à ce titre, que le ministère des Moudjahidine avait recensé pas moins de 4.830 victimes de ces armes dormantes placées durant la Guerre de libération. Dans le même sillage, le nombre des



victimes des mines antipersonnel s'élève, après l'indépendance, à 2.470 personnes ayant bénéficié d'une pension et d'une couverture sanitaire totale, a-t-il poursuivi. Après avoir rappelé la ratification, en 2002, par l'Algérie de "la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel", le colonel Gherrabi a fait savoir que l'opération de destruction de ces armes avait connu un rythme accéléré, pour le déminage de tous les territoires et la destruction des stocks de mines de l'ANP, atteignant ainsi, entre 2002 et décembre 2016, pas moins d'un

million et 35 mines détruites. Pour sa part, le président de l'Association nationale des victimes de mines antipersonnel, Mohamed Djouadi a souligné la nécessité pour la France de reconnaître ses crimes, suite à l'implantation de mines tout au long des frontières est et ouest, et d'indemniser les victimes. Par ailleurs, le responsable du ministère de la Défense nationale a été honoré par l'Association, pour les efforts consentis par l'armée, en vue d'éliminer ces armes dormantes.

R.C.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Sept éléments arrêtés à Oran

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Oran par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), au moment où quatre (4) autres, ont été arrêtés dans la même wilaya par les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 3 avril 2019, à Oran (2e Région militaire), trois (3) éléments de soutien aux groupes terro-

ristes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont arrêté dans la même wilaya, quatre (4) autres éléments de soutien aux groupes terroristes, impliqués dans les activités de la cellule terroriste démantelée à Oran le 26 mars 2019, et ont saisi quatre (04) fusils de chasse, une quantité de munition, ainsi que des armes blanches et d'autres objets", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire "a appré-

hendé, à Tamanrasset (6e RM), (14) orpailleurs et saisi sept (7) véhicules, trois (3) détecteurs de métaux, (11) mar-teaux piqueurs, (15) groupes électro-gènes et (150) sacs de pierres", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Oran (2e RM), un (1) narcotrafiquant en possession de (500) comprimés psychotropes". En outre, "(52) immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été arrêtés à Tamanrasset et Tlemcen", rapporte également le communiqué.

R.N.

APRÈS 6 ANS D'ACTIVITÉ

Un terroriste se rend à Adrar

Un terroriste s'est rendu jeudi, aux autorités militaires à Adrar en 3e Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Adrar, Il

s'agit, en l'occurrence, du dénommé "Klaghlagh Moussa", dit "Abou Moussa", qui avait rallié les groupes terroristes en 2013. Ledit terroriste était en possession d'un fusil mitrailleur de type FMPK et d'une quantité de munitions s'élevant à (188) balles, précise le communiqué.

Ces résultats dénotent de la permanente veille et la disponibilité des unités de l'Armée nationale populaire, à travers l'ensemble du pays, pour faire face à toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité, souligne la même source.

R.N.

EXPLOITATION DU ROMARIN DE MONTAGNE

Des experts de la FAO à Khenchela

Des experts de l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont étudié, jeudi à Khenchela, les moyens d'exploiter les plantes aromatiques et médicinales, notamment le romarin de montagne à travers les étendues forestières que compte cette wilaya et ce, à la faveur d'une rencontre en présence de représentants de la Direction générale des forêts (DGF).

Les participants à cette réunion, tenue au siège de la Conservation des forêts de Khenchela, ont appelé au "lancement effectif, à partir de la semaine prochaine, de l'exploitation de diverses plantes aromatiques et médicinales, notamment le romarin de montagne dont regorge les forêts de la wilaya".

Dans ce contexte, les experts de la FAO ont promis de procéder à une étude de terrain qui devrait se solder par des recommandations concernant la culture et l'exploitation du romarin de montagne dans la wilaya de Khenchela.

Dans une déclaration à l'APS, Khadra Achour, adjoint du Directeur général des forêts et responsable du projet national relatif à l'exploitation du romarin de montagne, a affirmé que "cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre la DGF et la FAO, pour lancer et valoriser l'exploitation des produits forestiers non ligneux, en particulier le romarin de montagne".

De son côté, Bachir Bahri, chef de service de la gestion des ressources forestières de la Conservation locale des forêts, a souligné que "cette réunion a été riche, notamment grâce à la présence de représentants d'organismes activant dans le domaine de l'exploitation du romarin de montagne", ajoutant que "Khenchela a été retenue comme wilaya pilote pour l'exploitation des plantes médicinales et aromatiques, au même titre que Constantine, Mostaganem et Blida, compte tenu du potentiel considérable qu'elles recèlent en la matière".

Ce même responsable a également ajouté, que "conformément aux directives de la Direction générale des forêts, la Conservation des forêts de Khenchela travaille, en coordination avec les différentes entreprises exploitant les plantes aromatiques et médicinales, pour valoriser leur culture et en faire une source de revenus qui contribue à réduire le taux de chômage et à relancer l'économie nationale".

Il a aussi indiqué, que la Conservation locale des forêts va procéder, à partir de dimanche, à des sorties sur terrain en coordination avec diverses entreprises créées dans le cadre du dispositif de soutien aux jeunes et l'association de la femme rurale, à travers les forêts de Tamza, Bouhmama et Ain Touila, afin d'évaluer, durant trois jours, le potentiel réel de la wilaya en romarin de montagne, utilisé en Phytothérapie et ce, en collaboration avec les experts de la FAO.

AFFAIRES RELIGIEUSES:

Le message de Belmehdi

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé, jeudi à Alger, sa détermination à réformer le secteur des Affaires religieuses, appelant à faire prévaloir les intérêts du pays aux intérêts personnels.

Lors d'une rencontre à Dar el Imam, à l'occasion de la célébration de la nuit d'Al Isra oua Al Mïraj (voyage nocturne et ascension du prophète QLSSSL), M. Belmehdi a fait part de sa détermination, "à réformer le secteur des Affaires religieuses et à prendre en charge les préoccupations des Imams".

S'adressant aux Imams qui ont soulevé une série de problèmes auxquels ils sont confrontés et qui demeurent irrésolus à ce jour, le ministre a indiqué, qu'"il n'avait aucune intention d'imposer un quelconque discours aux Imams", réitérant sa détermination à œuvrer à solutionner les problèmes et préoccupations soulevés par les Imams et employés du secteur.

R.N.

DIABÈTE / REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS

La CNAS interpellée

Le chef de service de médecine interne au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé en chirurgie médicale Salim Zmirli d'El Harrach, Mme Nadia Oumnia a mis en avant, jeudi à Alger, l'efficacité de certains médicaments innovants dans le traitement du diabète, ce qui nécessite leur remboursement par la sécurité sociale, vu leur coût élevé.

PAR RIAD EL HADI

S exprimant en marge des portes ouvertes organisées par l'établissement pour la prévention du diabète, la spécialiste a souligné que le ministère de la Santé a enregistré certains médicaments innovants, ayant prouvé leur efficacité à équilibrer le taux de sucre dans le sang et à prémunir le malade des complications, précisant



qu'"un simple citoyen est incapable de les acheter, vu leurs coûts élevés", ce qui exige leur remboursement par la sécurité sociale.

Cette maladie "est en constante augmentation, aussi bien en Algérie qu'à travers le monde, vu le changement du mode de vie du citoyen porté sur la restauration rapide et les sucreries, outre le manque de marche". La spécialiste a mis en garde contre cette maladie qui "constitue un danger pour la santé de l'individu, notamment ses complications, à savoir, l'Accident vasculaire cérébrale (AVC),

les maladies cardiovasculaires, l'insuffisance rénale, la cécité, ainsi que l'atteinte du foie qui se développe en cancer". Concernant l'AVC, Pr Oumnia a souligné que l'EHS Salim Zmirli accueille, à lui seul, 4 à 5 cas/jour, déplorant l'absence de services spécialisés à travers le territoire, pour prendre en charge les cas admis à l'hôpital. Afin d'éviter la survenance de ces dangereuses complications, Mme Oumnia a mis l'accent sur l'importance de "s'alimenter avec des repas sains, riches en légumes et fruits, et de s'éloigner des

sucreries et des graisses, notamment dans les repas rapides, et de pratiquer des activités sportives, à l'instar de la marche au moins une demi-heure, trois fois par semaine".

Elle a également mis en garde contre la consommation des boissons gazeuses et sucrées, faisant savoir qu'"une bouteille de boisson gazeuse contient 14 morceaux de sucre".

Dans ce cadre, Mme Oumnia a rappelé l'enquête nationale menée par le ministère de la Santé, en coordination avec les agences de l'ONU en Algérie en 2016, et qui a révélé que 14.5% des diabétiques ont entre 19 à 65 ans.

Le surpoids et l'obésité sont les principaux facteurs, ajoute l'enquête, précisant que le taux d'atteinte chez les hommes est de 45 à 55% et chez les femmes de 55 à 65%.

Elle a évoqué, dans le même cadre, les lacunes enregistrées en matière de prise en charge par les pouvoirs publics.

A rappeler que le staff médical ayant supervisé ces portes ouvertes, a organisé également des ateliers sur l'éducation médicale et le traitement de la maladie, en passant par les analyses puis l'orientation du malade vers les services spécialisés.

R.E.

DÉVELOPPEMENT RURAL

La DGF en première ligne

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a présidé, jeudi à Alger, une rencontre avec les cadres de la Direction générale des forêts (DGF), a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, tenue au siège de la DGF, M. Omari a souligné l'importance des forêts dans le secteur agricole en général et dans le développement rural en particulier.

A cet effet, il a rappelé "le rôle qu'avaient joué les forestiers dans la préservation et la réhabilitation des espaces ruraux au prix de beaucoup de sacrifices", a affirmé la même source.

Par ailleurs, le ministre a jugé nécessaire de faire valoir l'expérience acquise par le secteur des forêts, et à exhorter ses cadres d'ouvrir des portes aux jeunes, notamment les diplômés, en les associant à toute action ou projet visant le développement des territoires et la préservation des ressources naturelles. Dans le cadre de la valorisation des produits forestiers et leur contribution dans l'économie forestière, le ministre a insisté sur "l'importance d'exploiter le potentiel que recèle le secteur des forêts pour créer de la valeur ajoutée, notamment dans les sous produits des forêts".

En matière de forêts récréatives, il a appelé à accélérer la réalisation de ces espaces vitaux pour les populations, comme il a exhorté les cadres de la DGF, à accompagner les opérateurs économiques pour valoriser les ressources forestières.

La DGF a recensé 145 forêts récréatives dans 39 wilayas, dont 82 ont été attribuées à des opérateurs nationaux.

R.N.

AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ

L'appel du nouveau ministre

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohammed Miraoui, a souligné, jeudi à Alger, la nécessité de mettre en œuvre et d'"accélérer" le processus de prise en charge de dossiers prioritaires, afin d'améliorer les services de santé pour répondre aux aspirations des citoyens.

Lors d'une réunion avec les cadres du secteur, M. Miraoui a "insisté pour une coordination étroite entre les différentes directions de l'administration centrale et les institutions placées sous la tutelle, en ce qui

concerne la mise en œuvre des programmes de prévention en matière de santé, tout en accordant la plus haute importance à la préparation minutieuse des campagnes nationales liées à la saison estivale 2019", précise un communiqué du ministère. Le ministre a, également, mis l'accent sur la "nécessité d'accompagner et de renforcer l'organisation prévue dans le guide de prise en charge de la femme gestante, et le suivi de l'évolution de sa grossesse dans les hôpitaux publics ou privés, afin d'assurer une prise en charge optimale

de la femme gestante".

Il a adressé, dans le même contexte, des "instructions strictes visant à améliorer les soins et la prise en charge des patients, en particulier au niveau des urgences et des points de garde, ainsi que la nécessité de garantir les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales, en vue de s'acquitter au mieux de leurs tâches et intensifier les missions d'inspection afin de soutenir la bonne gestion de ces services", note la même source

R.N.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Nécessité d'un registre national

Le président de la Fédération nationale des malades atteints de sclérose en plaques, Ismaïl Kenzoua, a plaidé jeudi à Alger, pour l'établissement d'un registre national recensant le nombre des personnes souffrant de cette maladie. "Je réitère mon appel pour l'établissement d'un registre national des malades atteints de sclérose en plaques. C'est une urgence, car on ne peut prévoir un budget pour prendre en charge cette pathologie, si l'on ne connaît pas le nombre exact des personnes qui en sont atteintes", a déclaré à la presse, le Dr Kenzoua, faisant savoir qu'il y aurait environ 15.000 cas au niveau national. Il s'exprimait en marge d'une journée scientifique sur "Les signes rares et invisibles" de la sclérose en plaques, pathologie neurologique dégénérative. Une rencontre scientifique, première du genre, ayant réuni les chefs de service de neurologie des différentes structures hospitalières du pays.

Le représentant des malades a, en outre, soulevé la contrainte du manque ressenti en nombre de neurologues, en particulier dans les régions reculées du pays, appelant, par conséquent, les pouvoirs publics à renforcer la formation de spécialistes en la matière, notant que "plus tôt la pathologie est diagnostiquée, mieux c'est pour le patient".

Tout en saluant, par ailleurs, la prise en charge "gratuite" du traitement destiné aux personnes atteintes de sclérose en plaques, l'intervenant a souhaité l'introduction en Algérie, des nouvelles molécules qui, argumente-t-il, "même si elles ne guérissent pas le malade, améliorent tout au moins sa qualité de vie".

De son côté, le Pr Hakim Leklou, chef de service de neurologie du CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued (Alger), plaide pour "un consensus thérapeutique" qui serait défini par les experts, en associant "le maximum" de spécialistes en charge du suivi des malades atteints

de sclérose en plaques. "Nous ne sommes pas là pour revendiquer telle ou telle molécule, mais pour discuter raisonnablement du traitement à appliquer en Algérie, en tenant compte à la fois de l'intérêt du malade et de la conjoncture économique", a-t-il précisé, faisant savoir qu'une réunion dans ce sens s'est tenue, il y a quelques mois à Blida, en présence de la majorité des chefs de service de neurologie activant à l'échelle nationale, d'autres praticiens ainsi que des représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette rencontre de concertation a permis de dégager une réflexion sur le consensus thérapeutique souhaité, a fait savoir le Pr Leklou, conviant la tutelle à "prendre en considération" les propositions émises par les spécialistes intervenant dans la prise en charge de cette mala

R.N.

AUGMENTATION DES DIVIDENDES DU SECTEUR DES ASSURANCES

Un chiffre d'affaires de plus de 142 milliards DA en 2018

Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 142,6 milliards de dinars (mds DA) au 31 décembre 2018, contre 139,5 mds DA durant la même période de 2017, soit une hausse de 2,2%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA).

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de Dommages a prédominé en se chiffrant à plus de 126 mds DA contre 122,11 mds DA à la même période de 2017, soit un accroissement de 3,2%, a précisé la même source sur son site web. Par contre, les assurances de Personnes ont marqué une baisse de 10,5% en se chiffrant à 12,21 mds DA contre 13,64 mds DA.

Par branche des assurances de Dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec 68,9 mds DA durant l'exercice 2018 contre 65,59 mds DA, en 2017 (+5,2%).

La branche automobile détient ainsi 54,7% du portefeuille des assurances de Dommages. Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de 46,6 mds DA contre 45,8 mds DA, en hausse de 1,6% entre les deux périodes de comparaison.

Concernant la branche Transports, son chiffre d'affaires a reculé de 1% pour atteindre 5,82 mds DA contre 5,88 mds, durant l'exercice 2017.

C'est la sous-branche Transport aérien qui a tiré vers le bas le chiffre d'affaires de l'assurance Transport, avec un chiffre d'affaires de 1,31 md DA, contre 1,5 md DA, en 2017.

En revanche, une bonne performance a été enregistrée dans le Transport maritime qui a dominé la branche Transport en enregistrant une hausse de 4,4%, suivie des sous-branches Transport ferroviaire et Transports terrestre avec des évolutions respectives de 2,2% et 0,7%, par rapport à l'année 2017.

La baisse du chiffre d'affaires a concerné également la branche



Assurance agricole, en régressant de 5,8%, résultat du recul de la sous-branche animale (-17,3%) et ce, en raison du non-renouvellement des contrats bovins souscrits.

Il en est de même pour les sous-branches Autres dommages agricoles et Multirisques engins et matériel agricole qui ont diminué respectivement de 23,3% et 5,6%.

Par contre, les sous-branches Incendie & multirisques agricoles et Production végétale ont connu une croissance respectives de 86,2% et 0,2% par rapport à l'exercice 2017.

La branche des assurances des crédits a, quant à elle, marqué une hausse, bien que légère (0,4%) avec un chiffre d'affaires de 2,14 mds DA, contre 2,13 mds DA, généré par les sous-branches Crédit à l'exportation (+51%), Crédit à la consommation (12,8%) et Insolvabilité générale (6,8%). En revanche, la sous-branche Crédit immobilier a accusé une régression de 9,9%, en raison de la baisse des crédits octroyés par le CPA (Crédit populaire d'Algérie) dans le cadre du programme LPP et la BEA (Banque d'extérieur d'Algérie) avec des taux respectifs de 54% et 19%.

Prédominance des sociétés publiques d'assurance

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont raflé 73% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances de dommage en atteignant 91,99 mds DA, contre 31 mds DA pour les sociétés privées (25% du marché) et 2,96 mds DA pour les sociétés mixtes (2,3%).

Il est observé que la branche Automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (31% du chiffre d'affaires global de ce type d'assurance).

Par ailleurs, le rapport du Conseil national des assurances a révélé que les sinistres réglés pour les assurances des dommages se sont établis à 64,44 mds DA au 31 décembre 2018, contre 63,82 mds DA, à fin décembre 2017, soit une évolution de 1%.

Pour ce qui est des sinistres à payer, ils se chiffrent à 74,81 mds DA, contre 75,49 mds DA en 2017, soit une baisse de 0,9%. Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 10,5% en s'établissant à 12,2 mds DA contre 13,64 mds DA. Les indemnités des

sociétés d'assurances de personnes, au 31 décembre 2018, sont estimées à près de 3 mds de dinars, dont la grande partie est consacrée à la branche Prévoyance collective.

Quant aux sinistres à payer, ils affichent une quasi stagnation avec un montant estimé à près de 3,3 mds DA. La cadence de règlement des sinistres des assurances de personnes, toutes branches confondues, a fléchi de 1,5%. Par ailleurs, l'activité de la réassurance a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 32 mds DA, contre 29,5 mds DA en 2017, en hausse de 8,8%. Les affaires nationales ont enregistré un chiffre d'affaires de 27,7 mds DA, en progression de 7,8% par rapport à l'année 2017.

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a réglé, au 31 décembre 2018, un montant de 12,7 mds DA, toutes affaires confondues, réparti entre 10,2 mds DA au titre des affaires nationales, représentant 80,1% du total, et 2,5 md de dinars consacrés aux affaires internationales, soit 19,9% du total. Pour ce qui est du stock des sinistres de la réassurance restant à payer, il s'est élevé à 29,6 mds DA à la fin décembre 2018, répartis entre les affaires nationales avec 25,9 mds DA et les affaires internationales avec 3,7 mds DA.

R. E.

GROUPES INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGÉRIE (GICA)

Exportation de clinker de la cimenterie Hadjar Soud vers la Côte-d'Ivoire

La Société des ciments Hadjar Soud (SCHS) de Skikda, appartenant au groupe public Gica (Groupe industriel des ciments d'Algérie), a exporté à partir du port d'Annaba sa première cargaison de 37.000 tonnes de clinker vers la Côte-d'Ivoire, a-t-on appris de son P.-dg, Youcef Merabet.

"Cette cargaison représente la première opération d'exportation vers le marché africain effectuée par la SCHS", a indiqué ce responsable, assurant "qu'une quantité totale de 200.000 tonnes de clinker sera exportée par la cimenterie courant 2019 dans le cadre d'un programme du groupe Gica portant sur l'exportation de 1,5 million tonnes vers des pays d'Afrique".

La cimenterie SCHS de Skikda, qui produit sept types de ciment répondant aux critères de qualité, "aspire ainsi à se positionner sur le marché international", a-t-il affirmé. Depuis le dernier trimestre 2018, le port d'Annaba a connu plusieurs opérations d'exportation de clinker, d'abord par la cimenterie Cilas de Biskra, puis par la SCHS dans le cadre des opérations de diversification des exportations hors hydrocarbures et du positionnement de la production nationale sur les marchés extérieurs.

R. E.

ENERGIES RENOUVELABLES

Croissance de 7,9% de l'électricité mondiale

La forte croissance des énergies renouvelables s'est poursuivie en 2018 où 171 GW de nouvelles capacités ont été mises en place, soit une hausse de 7,9%, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (Irena) dans son rapport Renewable Capacity Statistics 2019. Le solaire et l'éolien ont participé à hauteur de 84% à ces nouvelles capacités installées qui portent désormais à

2.351 GW, la puissance mondiale d'énergie renouvelable installée portant à 1/3, la part de ces énergies dans le mix énergétique mondial.

En outre, la moitié des capacités renouvelables est constituée par l'hydroélectricité avec 1.172 GW de barrages installés à travers le monde.

Pour ce qui est de la croissance en 2018, elle a varié selon les régions. L'Océanie a connu la plus grande

croissance avec une hausse de 17,7% de ses installations de renouvelable. Elle est suivie par l'Asie (11,4%) et par l'Afrique (8,4%) de croissance.

En termes de puissance, c'est l'Asie qui mène la danse en concentrant 61% des centrales de renouvelable installées en 2018.

La forte croissance observée en 2018 confirme la tendance des 5 dernières années et est le reflet de la transition

vers la formation du secteur énergétique à l'échelle mondiale, a affirmé le directeur de l'Irena, Adnan Amin.

Cependant, le même responsable a tenu à rappeler que cette croissance doit s'accélérer afin d'espérer atteindre les objectifs fixés en termes de lutte contre le changement climatique.

R. E.

BLIDA, EAU POTABLE

Hausse de l'alimentation quotidienne l'été prochain

On enregistre la mise en service prochaine de nombreux projets d'importance, dont le nouveau système AEP de la commune de Mouzaïa, englobant 6 forages d'eau, une station de pompage et un réservoir d'une capacité de 2.000 m³ d'eau...

PAR BOUZIANE MEHDI



Le chef de département exploitation de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Hamid Chani, a annoncé que le taux "d'alimentation en eau potable (AEP) sera porté à près de 90 %, durant l'été prochain, à travers la wilaya de Blida, précisant à l'APS que le taux de couverture en AEP estimé, actuellement, à 61 % sera porté à 86 % durant l'été prochain".

Selon l'APS, M. Chani a cité nombre de communes de l'est de la wilaya, accusant un déficit en la matière, comme étant les plus concernées par cette amélioration, dont notamment Larbaâ et Meftah, outre la région montagneuse de Djebabra, alimentée actuellement à raison d'une seule fois tous les trois jours, prévoyant un "relèvement progressif du taux d'ali-

mentation de ces localités, jusqu'à atteindre 100% à l'avenir".

La mise "en service programmée de nombreux projets d'importance, dont le nouveau système AEP de la commune de Mouzaïa (Ouest de Blida), englobant six forages d'eau, une station de pompage, et un réservoir d'une capacité de 2.000 m³ d'eau, est à l'origine de cette amélioration prochaine", a signalé le même responsable, soulignant qu'à cela s'ajoutent "d'autres projets en réalisation à Larbaâ, dont 12 forages d'eau, deux stations de pompage, et deux réservoirs d'une capacité de 5.000 m³ d'eau".

S'agissant du projet de renouvellement des réseaux AEP du Grand-Blida (Blida, Bouàrfa, Ouled-Aïch, Beni-Merad), lancé en chantier début 2018,

le responsable en charge, Aboubakr Remouche a fait part d'un taux "d'avancement estimé à 50 % de ses travaux", aussi a-t-il signalé la réception programmée d'une partie de ce projet pour "la fin de l'année en cours, au moment où sa livraison définitive est prévue pour 2022", non sans relever la détérioration d'une grande partie des conduites de ce réseau concernées par cette opération, du fait qu'elles remontent à l'ère coloniale.

Ce projet, outre le renouvellement des conduites d'eau, doté d'une enveloppe de 2,5 milliards DA, et s'étendant sur une distance de 173 kilomètres, englobe également le réaménagement de neuf réservoirs d'eau, 13 stations de pompage et 59 puits.

B. M.

TIARET, UNITÉ DE L'ENTREPRISE NATIONALE DE PLOMBERIE

Mise en service prochaine d'une nouvelle usine

L'unité de l'Entreprise nationale de plomberie de Tiaret compte mettre en service une nouvelle usine le mois de novembre prochain, dans le cadre de l'extension de ses structures et de l'augmentation de ses capacités de production et la diversification de ses produits, en réponse à la demande grandissante du marché national et dans la perspective d'exportation, a indiqué son directeur.

Cette unité a réalisé une nouvelle usine mitoyenne à l'ancienne dans la zone industrielle de Zaâroua, dont les travaux ont été achevés au mois d'août 2018 et qui est entrée en phase expérimentale avec une capacité de production annuelle de 1.700 tonnes de produits métalliques, en attendant son entrée en phase de production effective au mois de novembre prochain avec une capacité de production atteignant les 3.500 tonnes/an.

La même source a souligné que la nouvelle usine participera à l'amélioration de la qualité et de la quantité de la production, en raison de ses nouveaux équipements et outils de travail de nouvelle technologie, afin d'être en phase avec les nouveaux développements d'usinage du fer, répondant aux exigences du marché, précisant que

l'unité ne compte pas abandonner l'ancienne qui produit actuellement quelque 2.000 tonnes de produits et qui sera soumise à des travaux de rénovation, ainsi que sa spécialisation dans la production d'un seul type de produits métalliques.

L'unité, qui fait des affaires avec 14 usines à travers le territoire national, se prépare à intégrer le domaine de la fabrication de pièces de rechange mécaniques à compter de 2020 et œuvre à obtenir l'agrément des partenaires technologiques étrangers dans le domaine du montage de véhicules à travers le pays, dans l'objectif de doubler la quantité et la diversification de ses produits que l'unité commercialise aux entreprises spécialisées dans la production de tracteurs, les grues et les engins de travaux publics.

L'unité compte également fournir 4.000 tonnes de boules métalliques et 2.000 tonnes de pièces de rechange aux cimenteries.

Le responsable de l'unité a, d'autre part, indiqué que l'unité, à travers son extension et la diversification de ses produits et l'augmentation de sa production, compte participer au renforcement de l'économie nationale et la réduction de la facture de l'importa-

tion et pourra investir le marché extérieur, notamment africain, dans le domaine de la fonte et de l'acier.

Concernant l'acier, la capacité de production de l'unité est de 700 tonnes/an, destinée essentiellement aux cimenteries et aux usines de matériaux de construction et l'industrie maritime et l'équipement des ports.

L'unité de plomberie de Tiaret compte également signer une convention avec un partenaire étranger, dans le cadre de la modernisation de ses ateliers, et ce pour la fabrication de pièces de rechange destinées aux chemins de fer et l'industrie mécanique lourde, et ce à compter de 2020.

Cette convention permettra d'améliorer la qualité des produits et l'augmentation de sa capacité de production d'acier à 2.000 tonnes/an, selon la même source.

Il est à noter que l'unité de plomberie de Tiaret, qui s'étend sur une superficie de 38 hectares et employant 335 travailleurs, est spécialisée dans l'industrie métallique avec l'utilisation de fonte et d'acier. Elle a été réalisée en 1999, après la restructuration de l'Entreprise nationale de plomberie.

APS

TISSEMSILT

Réouverture des marchés à bestiaux

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont décidé la réouverture des marchés à bestiaux après avoir réussi à "maîtriser entièrement" la maladie de la fièvre aphteuse, a indiqué, la semaine dernière, l'inspection vétérinaire de la wilaya.

La même source a précisé que cette mesure a été prise après que l'inspection vétérinaire ait "réussi à maîtriser complètement la situation", celle de la fièvre aphteuse qui a touché le milieu d'élevage au niveau des zones pastorales et à assurer la stabilité de la situation au niveau des exploitations de la wilaya.

"Cette mesure intervient après s'être assuré qu'aucun nouveau cas de maladie animale n'a été enregistré au sein du cheptel ovin de la wilaya, notamment au niveau des 17 communes qui ont connu cette zoonose à la fin de l'année écoulée", a-t-elle assuré.

La direction des services agricoles de la wilaya a enregistré pour la période allant de la fin de l'année 2018 jusqu'au début mars en cours, plus de 2.600 têtes d'ovins touchés par la fièvre aphteuse et dénombré 231 foyers déclarés au niveau des exploitations agricoles, situés dans les zones rurales, disséminés à travers 17 communes de la wilaya.

BOUMERDÈS

97 cas de gastroentérite signalés dans la commune d'Ammel

97 cas de gastroentérite ont été signalés entre mercredi 20 et jeudi 21 mars au niveau de la commune d'Ammel, dans la wilaya de Boumerdès, "suite à la consommation de l'eau d'une fontaine publique alimentée par un puits privé de mauvaise qualité bactériologique", indique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

"Les patients qui ont présenté des signes de gastroentérite avec fièvre, vomissements et diarrhées, ont tous été traités en ambulatoire et aucune complication n'a été relevée", précise le ministère dans un communiqué.

Le puits à l'origine des cas ainsi que la fontaine publique ont été condamnés et une large campagne de sensibilisation a été menée sur le danger de la consommation de toute eau émanant de points d'eau non contrôlés.

Le ministère de la Santé rappelle, à cet effet, que "la consommation d'une eau non contrôlée et non traitée peut être source de maladies graves".

APS

OUARGLA, COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL GHEMRA DE TOUGGOURT

Exportation de plus de 280 tonnes de courgettes vertes vers l'Espagne

Plus de 280 tonnes de courgettes vertes ont été exportées vers l'Espagne, depuis le début de l'actuelle saison agricole (2018/2019), par le complexe agro-industriel Ghemra de Touggourt (160 km nord d'Ouargla), a indiqué la direction du complexe.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur du complexe, Abdelhak Kafi, a précisé, à l'APS, que cette quantité représente une partie de la récolte jusque-là réalisée, soit 400 tonnes, l'autre de 150 tonnes allant au marché intérieur, faisant état d'une « nette hausse » de la production par rapport à la saison dernière où quelque 40 tonnes seulement de courgettes vertes avaient été récoltées.

Selon l'APS, M. Kafi a ajouté que cette hausse de production est expliquée par une maîtrise des techniques culturales par les ingénieurs et techniciens du complexe qui ont bénéficié d'une formation spécialisée d'un mois en Espagne, en plus de l'accompagnement technique de cadres espagnols pour améliorer la qualité de la récolte



du complexe, destinée aux marchés européens. Aussi, cette performance a été réalisée grâce la disponibilité de la main-d'œuvre locale (plus de 180 travailleurs saisonniers) et d'une source géothermique naturelle (eau souterraine chaude), soulignant que l'opération d'exportation de la récolte vers l'Espagne via le Port d'Oran est assurée par la société espagnole Agrofresh spécialisée dans la commercialisation de produits agricoles.

La direction du complexe de Ghemra ambitionne d'accroître la production pour atteindre les 800 tonnes d'ici la fin de saison et dont la récolte se poursuit jusqu'à la fin avril, en plus de l'introduction à l'avenir de la culture d'autres primeurs, dont la tomate et le

poivron vert, afin d'atténuer le déficit en la matière accusé sur les marchés locaux, a fait savoir l'APS, ajoutant que ce projet est l'un des plus « réussis » en régions sahariennes dans le domaine de la production de primeurs par l'exploitation de la géothermie des eaux de forages albiens dans la vallée d'Oued-Righ et de serres dotées d'équipements modernes de cultures hors-sols.

D'une superficie de 250 hectares, le complexe agricole de Ghemra a été concrétisé dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur espagnol Alcantra-Système d'une durée de trois ans s'étalant jusqu'à juin de l'année courante, selon la même source.

B. M.

BATNA, CENTRE ANTI-CANCER RÉGIONAL

Prise en charge des patients de 20 wilayas

Assurant la prise en charge des patients qui viennent de 20 wilayas de l'est et du sud du pays, le service de radiothérapie du Centre anti-cancer (Cac) de Batna connaît une pression de plus en plus forte.

Pas moins de 150 malades en moyenne, parfois même 180 sont pris en charge quotidiennement, a assuré le chef du service Pr. Kamel Hamizi qui souligne la spécificité du traitement effectué en plusieurs doses réparties sur 25 à 35 séances de 12 à 15 minutes chacune.

« Le tiers des malades pris en charge souffrent du cancer du sein même si la priorité est accordée aux patients atteints de tumeurs internes de la prostate, de l'utérus ou du cerveau pour lesquels la radiothérapie est un traitement préliminaire précédant la chirurgie », a-t-il précisé.

« Excepté pour le cancer du sein dont la durée d'attente peut aller jusqu'à 45 voire même 60 jours, le traitement étant considéré préventif, les efforts sont déployés pour rapprocher les rendez-vous des séances face à l'actuelle pression sur les services de radiothérapie du pays et en attendant

l'ouverture des nouveaux centres anti-cancer en cours de réalisation », a relevé le même praticien.

L'équipe de radiothérapie compte seulement cinq physiciens pour assurer le fonctionnement des trois accélérateurs de particules, la détermination du plan de traitement pour chaque malade et la dosimétrie ainsi que la maintenance, a noté Pr. Hamizi, précisant que « le déficit en techniciens en physique représente un problème posé à l'échelle nationale ».

Même si le problème de manque de personnel est quelque peu pallié par le recours aux heures supplémentaires, la plus grande crainte est "de voir tomber en panne un des accélérateurs surtout qu'il est impératif de continuer la séance entamée pour chaque patient", a souligné encore le même spécialiste.

Bien que la salle d'attente soit presque archicomble, malades et leurs parents venus de plusieurs wilayas comme le révèlent les plaques d'immatriculation de véhicules parkés à l'entrée du Cac, l'APS a trouvé de grandes difficultés à obtenir l'avis des présents sur les soins et services prodigués par le

Centre. Accompagné de son père atteint d'une tumeur interne, Nasredine Benbrahim, cadre de Batna, a fait l'exception en acceptant de parler. D'emblée, il a déclaré qu'il avait déjà eu à venir au Cac en compagnie de sa mère qui souffrait d'une tumeur ayant fait l'objet d'ablation et qui se trouve actuellement dans « un état stable ».

Trois semaines après le dépôt de son dossier, il a été informé par téléphone de ramener son père pour débiter les séances de radiothérapie.

« En réalité, nous n'avons eu aucune difficulté ni pendant l'accueil ni durant la prise en charge que ce soit avec ma mère ou maintenant avec mon père », dit-t-il.

Le directeur du Cac, Aïssa Madhoui, a fait savoir que le prochain renforcement du service de radiothérapie par des équipements nouveaux et de pointe qui permettront l'amélioration de la prise en charge des malades et une plus haute précision dans le traitement des tumeurs, notamment du larynx et de la prostate.

APS

TLEMCEM

Logement social pour tous les bénéficiaires avant fin 2019

Tous les bénéficiaires de logements sociaux de la wilaya de Tlemcen seront logés avant la fin de l'année 2019, a affirmé, lundi dernier, le wali, Ali Benyaïche. Dans un point de presse animé au siège de la radio Tlemcen, le chef de l'exécutif a annoncé, dans ce cadre, qu'un planning relatif à l'organisation de cérémonies de tirage au sort public en présence des attributaires et sous contrôle d'un huissier de justice seront organisées à partir du 6 avril courant jusqu'au 15 mai prochain. Ce planning concernera, en premier, la commune de Fellaoucene le 6 avril, puis la commune d'Aïn-Fezza, le 8 avril, qui sera suivie des communes de Souahlia (13 avril), Ghazaouet (15 avril), Bensekrane (20 avril), Sebdo (22 avril), Remchi (27 avril), Ouled Mimoune (29 avril), Sabra (4 Mai), Tlemcen (6 mai), Mansourah (8 mai), Chetouane (11 mai) et enfin Maghnia le 15 mai. Les bénéficiaires de logements de différentes communes de la wilaya auront, au cours de ces cérémonies, soit leurs clés ou les décisions d'attribution provisoires, en attendant que tous les travaux soient achevés, a-t-il indiqué, tout en rassurant les demandeurs d'un toit qu'ils seront logés avant la fin de l'année en cours. Le wali a tenu à rappeler que la wilaya de Tlemcen a attribué, durant l'année 2018, plus de 26.000 logements tous types confondus et qu'elle bénéficiera bientôt d'un autre programme pour l'année.

ORAN

Prochain workshop sur la sécurité des données informatiques

Un workshop international dédié à la cryptographie et ses applications est prévu en avril à Oran, ont annoncé, dimanche dernier, les responsables de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (Usto-MB).

La sécurité des données informatiques sera au centre de cette rencontre scientifique, qui se tiendra les 22 et 23 avril à l'Usto-MB, à l'initiative du Laboratoire de codage et de la sécurité de l'information (Lacos) relevant de l'université indiquée, a précisé, à l'APS, le vice-recteur, Amine-Bouziane Hammou.

Plusieurs compétences algériennes et étrangères sont attendues à cette manifestation scientifique qui sera axée sur les grandes avancées enregistrées dans le domaine ciblé. La rencontre vise, selon la même source, à consolider le rapprochement entre la communauté scientifique nationale et le secteur économique à l'effet d'une coopération efficace entre les deux parties dans l'intérêt du développement du pays. Dans cette optique, les participants affineront la réflexion engagée lors de la première édition, tenue en 2016 à l'Usto-MB, en vue de la création d'une association algérienne de cryptographie dans le but de « mieux répondre aux attentes du secteur économique et industriel », a-t-on soutenu.

APS

MALI

Décès d'un médecin militaire lors d'une opération antiterroriste

L'armée française mène depuis un an et demi, avec la force antidjihadiste Barkhane, une série d'opérations militaires dans le Liptako, dans le nord-est du pays...

La présidence française a en effet annoncé le décès de Marc Laycuras, un médecin militaire au Mali, après le déclenchement d'un engin explosif improvisé au passage de son véhicule blindé, lors d'une opération de lutte "contre les groupes armés terroristes".

Dans un communiqué, qui ne précise pas le lieu de l'opération, le chef de l'État Emmanuel Macron a fait part de sa "très grande tristesse" et rappelle "l'entier soutien de la France au Mali et à la force des Nations unies pour la

mise en œuvre de l'accord de paix" de 2015. De son côté, le service de santé des Armées a fait part de sa tristesse. "Le SSA est en deuil. Le médecin Marc Laycuras a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

L'ensemble du service de santé s'associe à la peine de sa famille, de ses proches et de ses camarades", pouvait-on lire sur le compte Twitter du SSA.

L'armée française mène depuis un an et demi, avec la force antidjihadiste Barkhane, une série d'opérations militaires dans le Liptako, dans le nord-est du pays. Son action s'est également étendue de l'autre côté du fleuve Niger, dans la zone adjacente du Gourma, frontalière du Burkina Faso. En mars 2012, le nord du Mali est tombé sous la coupe de groupes djihadistes, dispersés en majorité par une



intervention militaire initiée par la France en janvier 2013.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Extradition de 2 Irakiens soupçonnés de terrorisme

La police tchèque a annoncé avoir extradé la veille vers l'Autriche deux ressortissants irakiens récemment interpellés à Prague pour leur rôle présumé dans des attaques terroristes en Allemagne en 2018.

Les deux Irakiens, un homme et une femme, ont été interpellés mercredi dernier à l'aéroport de Prague peu après leur arrivée en République tchèque, en vertu d'un mandat d'arrêt européen délivré par l'Autriche, et après l'arrestation à Vienne d'un autre suspect irakien.

"Ils ont été conduits à la frontière et remis à une escorte autrichienne", a déclaré à l'AFP la porte-parole de la police, Hana Rubasova.

Agés respectivement de 30 et de 27 ans, l'homme et la femme ont accepté la semaine dernière d'être extradés

vers l'Autriche. Ils sont soupçonnés d'avoir participé en octobre 2018 à une tentative d'attentat contre un train à l'aide d'un câble d'acier posé sur une voie reliant Nuremberg à Munich. Le train avait subi des dommages légers. Un cas similaire s'est produit en décembre 2018, où une caténaire endommagée a été retrouvée sur une ligne de chemin de fer près de Berlin. Ces deux incidents n'avaient fait ni victime ni dégât majeur mais "seule une erreur technique avait empêché les meurtres planifiés", selon le parquet de Vienne.

Dans les deux cas, des documents portant des inscriptions en langue arabe avaient été retrouvés à proximité des lieux de sabotage. Un drapeau du groupe Etat islamique avait également été découvert sur la ligne de chemin

de fer visée près de Berlin, faisant penser à un motif "terroriste" selon les enquêteurs.

Selon le parquet de Vienne, le suspect arrêté à Vienne en coopération avec la police allemande, a reconnu son implication mais a contesté le motif terroriste, passible de la prison à vie. Le tabloïd autrichien Kurier présente cet homme comme un père de cinq enfants, employé dans une entreprise de sécurité et auteur sur Facebook de messages où il se réjouit d'attentats survenus en Europe.

L'Allemagne est l'un des pays européens touchés par des attaques liées au terrorisme islamique. Le groupe EI avait notamment revendiqué l'attentat au camion-bélier perpétré contre un marché de Noël de Berlin, qui avait fait 12 morts le 19 décembre 2016.

RDC

Diongo appelle à un "dialogue inclusif face à la crise de légitimité"

Gracié par Félix Tshisekedi, l'homme politique et ancien prisonnier Franck Diongo, s'est exprimé mardi 2 avril à Kinshasa au cours d'une conférence de presse. Il a donné sa position par rapport à la période postélectorale. En liberté depuis le 16 mars, il soutient désormais le nouveau président.

Membre de la plateforme Ensemble pour le changement qui a soutenu la candidature à la présidentielle de Martin Fayulu, Franck Diongo a tourné la page de la contestation et ne reconnaît qu'un seul président de la République.

Cependant, face aux nombreux recours aux législatives et autres revendications postélectorales, il propose l'organisation d'un « dialogue inclusif franc, sincère et sans tabou », pour faire face à ce qu'il considère comme une récurrente "crise de légitimité" des institutions de la République. Il a également appelé la classe politique à protéger la Constitution pour ne pas permettre, a-t-il dit, la continuité du régime de l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila. "Un régime qui a perdu l'élection présidentielle, sanctionné par le peuple

congolais. Par un processus vicié, il s'est imposé une majorité parlementaire. Vous allez accepter que les gens mal élus changent la Constitution ? Le combat pour empêcher le changement de la Constitution, c'est maintenant !", a-t-il lancé. Franck Diongo avait été condamné en décembre 2016 à cinq ans de prison ferme par la Cour suprême de justice, faisant office de cour de cassation. Il est parmi les prisonniers qui ont été libérés le mois dernier sur décision de Félix Tshisekedi.

Agences

POLOGNE

L'UE engage une nouvelle procédure d'infraction

Une nouvelle procédure d'infraction contre le gouvernement polonais vise cette fois un régime disciplinaire des juges récemment adopté, afin de les protéger du contrôle politique.

Il s'agit d'une nouvelle étape du bras de fer engagé par Bruxelles avec les autorités de Varsovie. La Commission européenne a lancé, mercredi 3 avril, une procédure d'infraction contre le gouvernement polonais, visant cette fois un régime disciplinaire récemment adopté en Pologne pour les juges, qui "n'offre pas les garanties nécessaires pour protéger du contrôle politique". La Pologne dispose, désormais, de deux mois pour répondre à ces reproches, a précisé l'exécutif européen lors de l'annonce de cette phase préliminaire de la procédure. Celle-ci peut aller jusqu'à une saisine de la justice européenne et in fine aboutir à d'importantes sanctions financières. "Le principal objectif de ce régime disciplinaire est, comme pour le reste de la réforme judiciaire, de soumettre systématiquement les juges au contrôle politique" du gouvernement, a fustigé le premier vice-président de la Commission, Frans Timmermans, devant la presse. Le numéro 2 de l'exécutif européen a affirmé que des enquêtes disciplinaires avaient déjà été lancées contre des juges "qui ont participé à des débats publics sur la réforme judiciaire en cours" en Pologne. La vaste réforme du système judiciaire polonais est, en particulier, perçue comme une tentative de mise au pas du pouvoir judiciaire par le parti Droit et justice (PiS) au pouvoir. La Commission a déjà lancé deux autres procédures d'infraction contre Varsovie : l'autre en juillet 2018 concernant sa réforme de la Cour suprême. Dans ces deux cas, l'absence de réponses satisfaisantes de Varsovie a conduit à une saisine de la Cour de justice de l'UE. Ces procédures d'infraction sont menées en parallèle à une procédure plus lourde et plus exceptionnelle, dite de l'article 7 du traité sur l'UE, déclenchée par la Commission en décembre 2017 également. Par ailleurs, la Commission européenne a adressé mercredi un sévère avertissement à la Roumanie sur sa réforme controversée du système judiciaire.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 FINALE) : CSC-EST À 20H

Les Sanafir pour prendre option

Le CS Constantine, le seul représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, tentera de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion de la réception, ce soir, de l'ES Tunis, en match aller des quarts de finale de cette épreuve continentale.



CLASSEMENT FIFA

Classée 70^e, l'Algérie perd une place

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 FINALE) : CSC-EST À 20H

Les Sanafir pour prendre option

Le CS Constantine, le seul représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, tentera de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion de la réception, ce soir, de l'ES Tunis, en match aller des quarts de finale de cette épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Les Sanafir, qui ont réussi une belle phase de poules, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Cette formation emmenée par un technicien expérimenté, à savoir Denis Lavagne, profitera du terrain et surtout du public pour remporter la première manche de ce tour. Il y a lieu de signaler que la Confédération africaine de football a pris la décision de lever le huis clos infligé au club constantinois après le match face au Club Africain. "Nous avons défendu notre dossier au niveau de la CAF. Nous avons présenté toutes les preuves nécessaires. C'est un droit que nous avons arraché", a indiqué le manager général Tarek Arama. La présence des conditionnels de cette formation phare des Ponts suspendus constitue un



apport très important aux joueurs. "C'est très important d'évoluer devant notre public. Cela motivera les joueurs pour se donner à fond sur le terrain", a avoué Arama. En ce qui concerne le match sur le terrain, le club constantinois pourra miser sur son expérience acquise durant tout le parcours des éliminatoires. Le CS Constantine pourra miser également sur l'entraîneur français Denis Lavagne, dont le vécu sur le plan continental devrait constituer un atout non négligeable pour espérer se qualifier au dernier carré de cette prestigieuse compétition continentale. Tous les ingrédients sont,

donc, réunis pour que les Sanafir fassent le plein à domicile avant la seconde manche prévue dans une semaine à Tunis. "Tout est fin prêt pour aborder ce rendez-vous tel qu'il se doit", a indiqué, de son côté, l'entraîneur Denis Lavagne. Les joueurs devront puiser dans leurs ressources pour décrocher un bon résultat ce soir dans leur stade du Chahid Hamlaoui, de quoi leur permettre d'aborder le voyage à Tunis en toute sérénité. Côté effectif, Lavagne confirme qu'il récupérera tous les joueurs. "Tous les joueurs sont prêts pour ce rendez-vous. Les joueurs, qui étaient ménagés lors du match contre l'ES

Sétif, vont participer à ce match", a-t-il indiqué. De son côté, l'Espérance sportive de Tunis, sous la conduite de Mouine Chaâbani, se présentera avec l'ensemble de ses atouts y compris les deux algériens Youssef Belaïli et Taïeb Meziani. Deux éléments sur lesquels le coach Chaâbani mise énormément. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre égyptien Ghead Zaglol Grisha qui avait déjà dirigé les matchs de l'ES Tunis à deux reprises dans les tours précédents. Il sera assisté par le Soudanais Waleed Ahmed Ali et Tahssen Abo Sadat Bedyer.

M. S.

CLASSEMENT FIFA

Classée 70^e, l'Algérie perd une place



La sélection nationale de football a perdu une place et occupe la 70^e position au classement mondial de la Fifa du mois d'avril publié jeudi par l'instance internationale avec un podium inchangé. Les Verts, qui restent sur un nul contre la Gambie (1-1) en

clôture des qualifications de la CAN 2019 et une courte victoire face à la Tunisie (1-0) en amical, sont à la 13^e place au niveau africain loin derrière le trio composé du Sénégal (23^e), de la Tunisie (28^e) et du Nigeria (42^e). A noter la belle progression de

la Tanzanie (131^e, +6), cette dernière profitant, notamment, de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations. La RD Congo (46^e, +5) et le Ghana (49^e, +3), qui ont également validé leur billet pour le grand rendez-vous du continent africain, sont les deux seules nations à faire leur entrée dans le Top 50. Le haut du classement mondial demeure toujours aussi serré avec, notamment, un podium inchangé. La Belgique (1^{re}, inchangé) conserve ainsi une courte avance — celle-ci passant même à trois points — sur la France championne du

monde (2^e, inchangé). Le Brésil (3^e, inchangé) doit en revanche commencer à regarder dans ses rétroviseurs puisqu'il est maintenant talonné par l'Angleterre (4^e, +1) qui a doublé la Croatie (5^e, -1). L'Uruguay (6^e, +1) est le seul autre pays à grimper au sein d'un Top 10, dont se rapproche l'Allemagne (13^e, +3) qui, à la faveur d'une victoire haletante face aux Pays-Bas (16^{es}, -2), dépasse justement les Oranje ainsi que la Suède (14^e, inchangé) et le Chili (15^e, -2).

APS

SOUDANI

« L'Algérie est favorite pour la CAN »

L'international algérien de Nottingham Forest, El Arabi Hilal Soudani, s'est exprimé au sujet de plusieurs points concernant la sélection nationale dans un entretien accordé à Al Kass. L'attaquant de 31 ans a déclaré : « Les meilleurs joueurs de l'équipe nationale actuellement sont Bounedjah et Mahrez. Le premier est en train de marquer beaucoup de buts en ce moment. » Comme message au sélectionneur national, Soudani dira : « Je souhaite bonne chance à Belmadi pour la CAN, avec ou sans moi, j'espère qu'ils nous ramèneront la Coupe d'Afrique. » Concernant une question sur qui est favori pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations, l'attaquant de Nottingham Forest a répondu sans hésiter que c'était la sélection nationale. Toujours au sujet du buteur des Verts, Soudani a ajouté : « Bounedjah, je le connais personnellement, c'est un joueur avec énormément de qualités et qui marquent beaucoup ici dans le championnat qatari. Il mérite d'aller en Europe. ».

« Mahrez est meilleur que Salah »

Au sujet de la comparaison qui est en train d'être faite entre l'attaquant algérien Riyad Mahrez et l'attaquant égyptien Mohamed Salah, l'ancien de l'ASO a déclaré : « Ce sont deux grands joueurs qui honorent les Arabes en Angleterre, chacun avec ses spécificités. Le meilleur est Mahrez, car il était précurseur en Premier League et il a gagné beaucoup de trophées avant Salah. »

QATAR

Triplé de Bounedjah, Al Sadd champion

C'est, désormais, officiel, Al Sadd est officiellement champion du Qatar en écrasant son adversaire Al Ahli sur le score de 7-2, dont un triplé de Bounedjah, qui en est à 39 buts en 21 matchs.

L'attaquant Algérien n'a pas attendu longtemps pour donner l'avantage à son club puisque à la 3^e minute, il a obtenu un penalty assez généreux qu'il a transformé lui-même. L'attaquant numéro 1 en sélection a frappé une nouvelle fois dans le temps réglementaire de la première période en inscrivant son doublé d'une très belle manière après avoir dribblé trois défenseurs, dont Nigel de Jong avant de placer la balle dans le petit filet du portier, score de la première période 3-0. En deuxième période Al Sadd a continué son travail offensif et a réussi à marquer 4 nouveaux buts même s'ils en ont encaissé deux autres, Bounedjah a marqué son troisième à la 80^e minute suite à une belle passe en retrait d'Akram Afif, avant de fusiller le gardien en pleine lucarne et inscrire son 39^e but en championnat cette saison. Score final : 7-2 pour Al Sadd qui termine champion qatari avant la fin du championnat d'une journée.

LIGUE 1 : NAHD-MOB À 16H

Les Crabes en péril à Alger

Le MO Béjaïa sera en appel à Alger pour donner la réplique au NA Hussein Dey dans un match de la mise à jour de la 21^e journée de Ligue 1 qui s'annonce à grand enjeu.

PAR MOURAD SALHI

Les Crabes qui luttent pour leur survie parmi l'élite rendront visite au Nasria. Les gars de la capitale de La Soummam ne doivent pas rater ce rendez-vous s'ils ne veulent pas compromettre davantage leurs chances du maintien.

Pour le premier responsable de la barre technique du MO Béjaïa, le match face au NAHD sera très important pour son équipe, sérieusement menacée par le spectre de la relégation. "Après avoir repris l'espoir du maintien, nous allons, désormais, défendre nos chances jusqu'au bout. La dernière victoire à domicile a fait énormément de bien aux joueurs. Le match contre le NAHD ne sera pas une simple partie de plaisir, notamment à l'extérieur", a indiqué l'entraîneur français des Crabes, Alain Michel. Ce dernier confirme que cette période est très difficile en raison du chamboulement du programme de la compétition. "Un match chaque mois, ce n'est pas évident. Il fallait



trouver les ressources morales et physiques pour aborder cette rencontre dans les meilleures dispositions", a indiqué le technicien Alain Michel. Le coach français du MO Béjaïa estime que ses hommes sont encore appelés à redoubler d'effort en cette dernière ligne droite. "Face à une bonne équipe du NAHD, je dirais que les choses ne s'annoncent pas aussi faciles. Pour empêcher les trois points, il faudra sortir une prestation solide sur tous les plans. Je pense que les joueurs sont conscients de l'importance de ce match en vue de la suite du parcours", a-t-il indiqué.

En face, le NA Hussein-Dey, qui reste sur une victoire sur le fil mais importante face au MC Alger dans le derby algérois, tentera de confirmer à domicile et devant son public. Le Nasria qui occupe la 8^e place avec 30 points, avec quatre matchs en moins, se présentera sur ses bases avec un moral beaucoup meilleur. L'entraîneur Mohamed Lacet, qui assure la continuité du club après le départ de l'entraîneur Meziane Ighil, avoue que son équipe aura toutes les chances pour terminer en haut du tableau. "D'abord, je tiens à souligner cette importante victoire face au MCA. Un exploit qui nous a permis sur-

tout de quitter la zone des turbulences. Maintenant, il faut bien gérer ce nombre de matchs en retard à commencer par celui d'aujourd'hui à domicile contre le MOB. Nous allons faire de notre mieux pour remporter la totalité des points et continuer notre bonne marche en avant", a-t-il dit. Cette rencontre qu'abritera le stade 20-Août d'Alger sera dirigée par l'entraîneur Abid Charef. Ce dernier sera assisté par ses deux compatriotes Omari et Zerhouni, alors que le quatrième arbitre c'est Tizizoua.

M. S.

FOOT/TOURNOI DE L'UNAF (U18)

La sélection algérienne en Egypte

La sélection nationale des moins de 18 ans s'est envolée jeudi matin en direction de l'Egypte pour prendre part au tournoi de l'Union nord-africaine (Unaf) U18 qui aura lieu dans la ville d'Alexandrie du 6 au 14 avril, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Le directeur des équipes nationales et sélectionneur national des U18, Ludovic Batelli, a retenu 22 joueurs pour ce tournoi, auquel 5 pays prendront part, à savoir l'Algérie, le Maroc, l'Egypte

et deux invités hors zone Unaf, qui sont la Tanzanie et le Kenya. En attendant les résultats du tirage au sort, le tournoi de l'Unaf U18 se jouera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées aux dates des 6, 8, 10, 12 et 14 avril. Le premier du groupe sera déclaré champion, précise l'instance fédérale. En marge du tournoi, une réunion regroupera les directeurs techniques nationaux membres de l'Unaf le 9 avril pour arrêter le programme des acti-

vités "techniques" du 2^e semestre de 2019 et du 1^{er} semestre de 2020.

Liste des 22 joueurs retenus

Maachou Redouane (USM Bel-Abbès), Sahnoun El Hadi (Paradou AC), Remdane Abdelatif (USM Alger), Hamidi Reda (Paradou AC), Ould Belkacemi Abdelmalek (RC Arbaâ), Bekkouche (USM Alger), Boukaboul Chouaib (Paradou AC), Bouleg Aymen (Paradou AC), Boukebal

Zakaria (Paradou AC), Amara Mohamed (MC Oran), Derbal Ayoub (Paradou AC), Zeghnoun Amide (USM Bel-Abbès), Bendaoud Aymen (CS Constantine), Boukembouche Abdelkarim (MC Alger), Bara Khalil (Paradou AC), Belkhir Islam (MC Oran), Belkacem Bouzida Adel (Paradou AC), Zerrouki Merouane (Paradou AC), Bakrar Mounsef (ES Sétif), Aouane Lotfi (ASO Chlef), Sais Aymen (Paradou AC), Boukerma Mohamed (Paradou AC).

REAL

Pas de départ pour Varane

Ces dernières semaines, de nombreuses rumeurs ont circulé sur un possible départ du Real Madrid de Raphaël Varane (25 ans, 25 matchs et 2 buts en Liga cette saison).

Pas de quoi inquiéter le vice-président chargé des affaires sportives de la Maison-Blanche, Emilio Butragueño, qui a fermé la porte au défenseur central français. "C'est un acteur très important du club. Il a beaucoup donné et il restera ici pendant de nombreuses années car il est heureux ici", a indiqué l'ancien buteur madrilène à la presse espagnole.



est tout de même prêt à se battre. "Ce n'est pas facile d'être ici et de ne pas beaucoup jouer. Si vous voulez donner le meilleur de vous-même, il faut jouer des matchs. Je veux avoir du temps de jeu, prendre confiance sur le terrain et surtout je veux continuer ici. Je vais essayer de donner le

meilleur de moi-même pour convaincre le coach. J'ai un contrat et je veux rester, mais si le coach me dit de m'en aller... Mais j'ai un contrat et je vais me battre", a expliqué le portier costaricien en zone mixte. Pour rappel, le Tico dispose d'un contrat qui expire en juin 2020.

Navas va se battre, mais...

Titulaire en l'absence de Thibaut Courtois lors de la défaite à Valence (2-1), mercredi en Liga, Keylor Navas (32 ans, 5 matchs en Liga cette saison) n'a pas marqué de points auprès de Zinedine Zidane. Conscient qu'il lui sera difficile de retrouver sa place de numéro un, le gardien du Real Madrid

Z. Zidane : "Une période compliquée"

Mercredi soir, face au FC Valence (1-2), Zinedine Zidane a perdu son premier match depuis son retour sur le banc du Real Madrid. Après la rencontre, le coach merengue a reconnu que son équipe traversait une saison difficile et aura du mal à terminer plus haut que la 3e place actuelle au classement.

"Nous parlions de finir le plus haut

possible, mais avec cette défaite, c'est compliqué. Toute l'année a été compliquée. Je suis avec mes joueurs, nous allons continuer à essayer et tenter de faire mieux au prochain match. Maintenant, c'est compliqué parce que nous allons vivre un dernier mois où il faudra parler d'autre chose. Nous allons essayer de bien finir et nous allons préparer la saison pro-

chaine. Nous traversons une période compliquée cette saison, mais il faut l'accepter, il faut savoir vivre les mauvais moments", a déclaré "ZZ" en conférence de presse.

Troisième de Liga, à 13 points du FC Barcelone et 5 points de l'Atletico Madrid, le Real est déjà tourné vers la saison prochaine.

BARÇA

Objectif 300 M€ de ventes cet été !

Le FC Barcelone sera très actif lors du prochain mercato. Les Blaugrana ont ciblé deux postes à renforcer en priorité : un attaquant pour épauler Luis Suarez et préparer sa succession et un latéral gauche pour jouer les doublures d'un Jordi Alba bien seul à ce poste. Matthijs de Ligt (Ajax) est également courtisé, mais ce dossier ressemble plus à une opportunité que le Barça ne veut pas laisser passer pour

un défenseur central considéré comme un futur très grand à son poste. Pour recruter des joueurs de qualité, le club catalan est, cependant, conscient qu'il lui sera nécessaire de vendre pour équilibrer les comptes. Selon ESPN, les dirigeants barcelonais ont donc fixé l'objectif de générer 250 à 300 millions d'euros de ventes l'été prochain ! Qui devra faire ses valises ? Philippe Coutinho, Ivan Rakitic et

Samuel Umtiti sont les éléments susceptibles de rapporter beaucoup d'argent et que le Barça semble prêt à sacrifier. A ces trois joueurs, qui ne sont pas tous assurés de partir, s'ajoutent des éléments moins utilisés par Ernesto Valverde ou qui ne semblent pas faire partie de ses plans pour l'avenir : Malcom, Rafinha, André Gomes (prêté à Everton) et Denis Suarez (prêté à Arsenal).

LYON

Deux clubs anglais pensent à Genesio



Avec l'élimination en demi-finale de la Coupe de France face à Rennes (2-3), Bruno Genesio a vu s'éloigner une prolongation de son contrat qui se termine en juin à Lyon. Mais le coach lyonnais a des touches pour rebondir à l'étranger.

En Angleterre, où ses performances avec l'OL contre Manchester City (2-1, 2-2) en Ligue des Champions cette saison ne sont pas passées inaperçues,

West Ham (11e de Premier League) et Newcastle (14e de Premier League) se sont positionnés, selon les informations de RMC.

Toutefois, Genesio "n'a pas dit son dernier mot", assure une source au sein du club à la radio, et il espère toujours prolonger à Lyon en terminant à la 2e place du championnat en fin de saison. Actuellement, Lille possède 4 points d'avance.

JUVE

Yaya Touré envoie un message à Bonucci

Auteur de propos très ambigus suite aux cris de singe proférés à l'encontre de Moise Kean lors de la victoire de la Juventus Turin à Cagliari (0-2), mardi en Serie A, Leonardo Bonucci (31 ans, 23 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) n'a pas fini d'avoir les oreilles qui sifflent. Cette fois-ci, c'est Yaya Touré qui a réagi à cette polémique, invitant le défenseur central italien à présenter ses excuses. "Je pense que Bonucci doit s'excuser auprès de ses coéquipiers et de l'équipe, et même auprès des gens. Quand quelque chose comme ça arrive, les gens stigmatisent toujours les personnes de couleur. Bonucci doit être plus intelligent que ça car c'est une situation compliquée. On vit une situation difficile car les gens en parlent pour faire avancer les choses. Alors si Bonucci, en tant que joueur de football italien et blanc, explique que les torts sont partagés à 50-50, ça ne va pas. Je ne vous dis pas s'il avait été mon coéquipier...", a indiqué le milieu de terrain ivoirien dans des propos rapportés par L'Equipe.

NICE

Porte fermée pour Atal

Auteur d'une première très belle saison avec Nice, Youcef Atal (22 ans, 22 matchs et 3 buts en L1 cette saison) ne devrait pas quitter le Gym cet été. En effet, le nouveau directeur technique du club azuréen, Gilles Grimandi, a fermé la porte à un départ du latéral droit algérien. "Il ne bougera pas la saison prochaine", a affirmé le dirigeant niçois devant la presse. Pour rappel, l'Atletico Madrid surveille de près le Fennec.

MAN UTD

Six joueurs annoncés sur le départ

La présence d'Ole Gunnar Solskjaer pour la saison prochaine désormais acquise, Manchester United peut se pencher sur le prochain mercato estival. Dans le sens des départs, la BBC annonce que six joueurs devraient quitter le club mancunien en fin de saison.

Le média anglais confirme qu'Ander Herrera, en fin de contrat et annoncé proche du PSG, est bien partant. Juan Mata, Alexis Sanchez, Antonio Valencia, Matteo Darmian et Marcos Rojo sont les autres éléments concernés par un départ.

En revanche, la BBC confirme que Solskjaer souhaite impérativement conserver David De Gea, courtisé par le PSG et en pleine négociation pour une prolongation, et Paul Pogba, annoncé sur les tablettes du Real Madrid.

CONCOURS "FARÈS EL KAOUAFI"

21 poètes présents à la 5e édition



Destiné aux 18-35 ans, le 5e "Farès El Kouafi" sera clôturé le 9 avril courant avec une cérémonie de remise d'attestations et de prix aux lauréats devant être désignés par un jury composé d'enseignants universitaires.

Vingt et un (21) poètes ont pris part au coup d'envoi de la 5e édition du concours *Fares El Kaouafi* (le chevalier des rimes), organisé mardi à la Maison de la cul-

ture Mohamed Seradj de Skikda, a-t-on constaté.

Selon le directeur de la maison de la culture, Zidane Meghlaoui, ce concours vise "à favoriser l'émergence de nouveaux talents dans le domaine de la littérature et de la poésie mais aussi de mettre la lumière sur des œuvres littéraires de jeunes méconnus".

Ce rendez-vous culturel a également pour but "d'encourager le goût de la littérature chez la jeune génération et de faciliter les échanges entre les férus de la poésie arabe classique, en plus de mettre en valeur toute l'impor-

tance de ce patrimoine immatériel de l'humanité", a ajouté M. Maghlaoui.

Destiné aux 18-35 ans, le 5e "Fares El Kouafi" sera clôturé le 9 avril courant avec une cérémonie de remise d'attestations et de prix aux lauréats devant être désignés par un jury composé d'enseignants universitaires, dont Hacem Douasse, Abdesselam Gekhdir et Houcine Zeroual.

Il est à rappeler que l'édition "Fares El Kouafi" 2018 a été remportée par le jeune poète, Bilel Mate, qui s'était distingué avec son poème *Ghaima La Tahtel matar* (un nuage sans pluie).

"YOMEDDINE" D'ABU BAKR SHAWKY

Au nom des marginalisés de la Terre

Yomeddine était présent dans la sélection cannoise de 2018. Il assure la clôture du festival libanais Ayam au Metropolis Empire Sofil le 6 avril (sur invitation) et sera présenté le lendemain à Ishbilia Saïda.

À 33 ans à peine, l'Égyptien Abu Bakr Shawky a vu son premier film sélectionné en compétition au dernier Festival de Cannes. *Yomeddine* est né d'un court-métrage documentaire que le jeune réalisateur avait tourné dans une léproserie au nord du Caire : une petite ville dont la plupart des habitants portent les séquelles d'une maladie aujourd'hui éradiquée. Il imagine par la suite un long-métrage de fiction où un homme, malgré son handicap, quitte ce lieu, presque en marge du monde, pour rechercher sa famille.

Yomeddine se démarque totalement du cinéma égyptien contemporain. Ce n'est pas un film comique ou satirique comme on en fait à la pelle aujourd'hui, mais un road-movie tendre et juste.

"Un mélange de *Straight Story* et d'*Elephant Man*", précise le cinéaste



égyptien de mère autrichienne. Tourné hors des circuits traditionnels du cinéma du Caire, *Yomeddine* a mis cinq ans à voir le jour.

Avec des études de cinéma à New

York et une bonne connaissance du cinéma occidental, Abu Bakr Shawky, qui vit au Caire, possède assez de distanciation pour pouvoir observer les microcosmes sociaux de son pays.

LONG MÉTRAGE DE
HAMID BENAMRA

"Timelife" projeté à Moscou

Le long métrage *Timelife*, dernier né du réalisateur Hamid Benamra, devra participer au 41^e Festival international du film de Moscou (Miff) prévu dans la capitale russe du 18 au 25 avril, annoncent les organisateurs. D'une durée de 115 minutes, *Timelife* sorti en 2019 tente d'apporter des réponses à un questionnaire philosophique sur la manière de maintenir l'espoir en vie à travers des expériences poignantes immortalisées par le réalisateur. La comédienne Stéphanie Benamra et le réalisateur syrien Mohamed Malas participent à cette nouvelle œuvre. Ce film produit par Nunfilm, dont le tournage a duré près de neuf ans, est sélectionné en hors compétition à ce festival qui met en lice une dizaine de longs métrages. Fondé en 1935 le Miff s'est tenu de manière irrégulière avant de s'imposer comme vitrine cinématographique de la région à la fin des années 60. Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le monde avec *Bouts de vie, bouts de rêves* (2012), avant de sortir en 2015 *Rêveries de l'acteur solitaire* sélectionné à une dizaine de festivals. En 2016, il sort *Hizam* également présenté dans plusieurs festivals dont ceux du Caire, de Tétouan et de Yalta.

LA TOURNÉE DES
ROLLING STONES
ANNULÉE

Mick Jagger va être opéré du cœur

Mauvaise nouvelle pour les fans des Rolling Stones. Mick Jagger va devoir subir une opération au cœur, destinée à remplacer une valve cardiaque, ce qui contraint les Rolling Stones à annuler leur tournée aux États-Unis et au Canada. Le mythique groupe de rock britannique avait annoncé samedi le report de leur tournée américaine, prévue entre avril et juin, en citant un "traitement médical" que devait recevoir la star de 75 ans. Selon le magazine américain *Rolling Stone* - qui n'a pas de rapport avec le groupe malgré la proximité entre les deux noms, Mick Jagger va se faire opérer du cœur. Cette information vient confirmer celle du site Drudge Report, qui a précisé que le chanteur allait subir cette intervention vendredi prochain à New York. La santé des Rolling Stones, connus pour leurs excès au cours de leur longue carrière placée sous le signe du slogan "sex, drugs and rock'n'roll", est scrutée attentivement. En l'occurrence, une des valves cardiaques de Mick Jagger doit être remplacée. "Les médecins ont dit à Mick qu'il ne pouvait pas partir en tournée pour le moment, car il a besoin d'un traitement médical", avait expliqué le groupe. Les Rolling Stones devaient commencer leur tournée de 17 dates à Miami le 20 avril prochain.

Depuis ce week-end, les messages de soutien des membres du groupe envers Mick Jagger affluent. Keith Richards ou encore Ron Wood ont publié des tweets à l'attention de la superstar : "Il faut prendre soin de certaines choses et nous vous verrons bientôt. Mick, nous sommes toujours là pour toi !"

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DAIRA D'AKBOU

COMMUNE DE CHELLATA

N° d'identification fiscale : 0985 0605 9245809

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Chellata, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant:

Projet : Elargissement et revêtement chemin communal avec bretelle Ivoulaachene en béton bitumineux allant de Tainsart vers village Ait Anane sur 1,5 kms Cne Chellata

Les entreprises, les sociétés intéressées par le présent avis, qualifiées dans le domaine «travaux public» comme activité principale catégorie quatre (IV) et plus, peuvent retirer le cahier de charges au niveau du bureau des marchés de la commune, contre paiement de la somme de deux mille (2 000.00 DA) auprès du régisseur de la commune.

Les offres doivent être accompagnées des documents en cours de validité suivantes :

1/ Dossier de candidature :

-les pièces selon cahier des charges.

2/ Offre Technique

-les pièces selon cahier des charges.

3/ Offre financière :

-les pièces selon cahier des charges.

Les offres doivent parvenir à Monsieur le président de l'APC de Chellata, sous triples enveloppes distinctes et anonymes portant les mentions : « Dossier de candidature », « offre technique » et « Offre financière » ainsi que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, le tout déposé dans une troisième enveloppe fermée et anonyme ne comprenant aucune inscription extérieure autre que :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2019
« Intitulé de l'opération »**

La durée de préparation est fixée à trente (30) jours à compter de la première parution de ce présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) à 12H00.

La date limite de dépôt des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la première publication de ce présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12H00.

Au cas où le dernier jour est férié ou correspond à un jour de repos, la date de dépôt et d'ouverture des plis sera prolongée jusqu'au premier 1^{er} jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC le même jour à partir de 13H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la période de préparation des offres, en plus d'une durée de 90 jours à partir du dernier jour de la limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3660 - Samedi 6 avril 2019 - Anep 191 6008 055

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°23/2019, paru dans les quotidiens "اللقاء" et "MIDI LIBRE" en date du 18/03/2019 relatif au **RESTE A REALISER (RAR) pour la construction d'une unité médicaux-chirurgicale (UMC) d'EPH CHORFA** qu'après l'évaluation des offres techniques et financières en date du 01/04/2019 les travaux ont été attribués comme suit :

Désignation du projet	Soumissionnaires	Note technique obtenue	Montant DA/TTC	Délai	Critères de choix
RESTE A REALISER (RAR) pour la construction d'une unité médicaux-chirurgicale (UMC) d'EPH CHORFA	MAHI El Hadj NIF : 198101010170053	42	106.881.159,00	04 mois	Le seul soumissionnaire qualifié techniquement

NB. : Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Midi Libre n° 3660 - Samedi 6 avril 2019 - Anep 191 6008 034

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

WILAYA DE BEJAIA

NIF N°41 000 600 000 6012

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des Entreprises ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2019 « Alimentation des localités dépourvues en AEP à TASSAFSAFT et SAHEL commune de MELBOU et TAMRIDJET commune TAMRIDJET »

LOT 3: Réalisation de forages d'exploitation pour l'AEP de la Commune de TAMRIDJET.

Paru en dates du 12/02/2019 sur les quotidiens nationaux Midi Libre et المشوار السياسي.

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au profit de la HYDRO FORAGE SYSTEME (AMZAL SAMIR), NIF N°197706010422932, offre la moins disante, pour un montant de 23 514 400.00 DA TTC et un délai de réalisation de Trois (03) Mois, avec une note technique de 40/40 Points.

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les Quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la commission des Marchés Publics de la wilaya de Bejaia.

Midi Libre n° 3660 - Samedi 6 avril 2019 - Anep 191 6008 063

MIDI
Quotidien national d'information 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

La consommation d'œufs augmente le risque de maladies cardiaques



Que la consommation d'œufs soit liée aux maladies cardiovasculaires est un sujet de controverse depuis des décennies.

Le consensus médical, depuis quelques années, semble soutenir qu'il n'est pas forcément nécessaire de surveiller votre consommation. Celles et ceux qui adhèrent à cette idée s'appuient en général sur des études qui ne montrent pas systé-

matiquement que plus de mauvais cholestérol (lipoprotéines de basse densité) dans notre alimentation conduit à plus de cholestérol dans le sang. Et quand bien même il y aurait un lien, d'autres facteurs pourraient brouiller les résultats. Une personne qui aime bien manger des œufs au petit déjeuner les accompagne parfois de bacon.

Autrement dit, difficile de dire si oui ou non les œufs en eux-mêmes favorisent les risques de maladies cardiovasculaires. Par ailleurs, la plupart de ces

études se portent sur de petits échantillons, pas très diversifiés, et la durée d'étude n'est pas très longue. Cette nouvelle approche s'est ici penchée sur les cas de 30.000 personnes d'âge moyen, en bonne santé (sans maladie cardiaque préexistante), et les a suivies pendant une période médiane de 17 à 31 ans.

"L'un des points forts de cette étude est que nous avons un très grand échantillon, explique Norrina Allen, principale auteure de l'étude. Nous avons recueilli des informations

auprès de milliers de personnes de différents âges aux États-Unis, de différentes races et ethnies. Un échantillon très diversifié, donc. Nous avons alors examiné leur régime alimentaire, puis nous les avons suivis pendant plus de 30 ans".

Ne consommer que les blancs

Il ressort de cette étude que, globalement, la consommation de 300 mg de cholestérol alimentaire par jour (œufs, viande rouge, produits laitiers) est associée à un risque plus élevé de maladie cardiovasculaire incidente de 17 %. Pour les œufs seuls, en manger trois ou quatre par semaine était associé à un risque de maladie cardiovasculaire plus élevé de 6 %, et à un risque de mortalité toutes causes confondues supérieur de 8 %. Et ce même pour les personnes qui faisaient de l'exercice.

Ainsi, les adultes qui mangent plus d'œufs présentent un risque significativement plus élevé de maladie cardiovasculaire et de décès, quelle qu'en soit la cause. On note par ailleurs que tout le cholestérol des œufs est contenu dans les jaunes (un gros œuf contient environ 180 milligrammes de cholestérol). Les auteurs de l'étude conseillent donc de ne consommer que les blancs plutôt que les œufs entiers, ou de consommer des œufs entiers avec modération.

Un additif qui favorise la croissance des tumeurs cancéreuses

Une étude suggère que le sirop de maïs à haute teneur en fructose favorise la croissance du cancer du côlon. Du moins chez la souris. Les détails de l'étude sont publiés dans la revue *Science*.

Il sévit depuis une quarantaine d'années aux États-Unis, et depuis quelques années en Europe : le sirop de maïs à haute teneur en fructose (sirop de glucose-fructose). On le retrouve notamment dans les sodas sucrés, les bonbons, les biscuits fourrés aux fruits... Ou encore les crèmes desserts ou les plats cuisinés (et autres). Sa réputation n'est pas très bonne. Elle est même exécration. Cet additif ultra-transformé malmène le pancréas, favorise l'obésité, le diabète ou encore la stéatose hépatique non alcoolique. Et visiblement, ce n'est pas tout.

Une récente étude publiée cette semaine suggère en effet que – au moins chez les souris prédisposées génétiquement au cancer du côlon – la consommation de sirop de maïs à haute teneur en fructose favorise la croissance tumorale. Et il ne suffirait que d'une canette de soda par jour.

Des recherches supplémentaires seront bien évidemment nécessaires pour déterminer si ces résultats peuvent s'appliquer aux humains. On rappelle seulement qu'une augmentation du taux de cancer colorectal est observée chez les jeunes ces dernières décennies, parallèlement à une augmentation de la consommation de boissons sucrées.

Des tumeurs plus volumineuses

Pour en arriver à ces résultats, l'équipe de la docteure Jihye Yun, chercheuse en génétique au Baylor College of Médecine à Houston, s'est penchée sur des modèles de souris. Celles-ci ont été génétiquement modifiées pour être prédisposées au cancer du côlon. Pour ce faire, les chercheurs ont supprimé un gène appelé APC. Chez l'Homme, plus de 90 % des personnes atteintes d'un cancer colorectal présentent également cette mutation. On a ensuite proposé aux souris deux boissons : de l'eau, ou de l'eau sucrée avec du sirop de maïs à haute teneur en fructose. Résultat, les souris ayant consommé le sirop ont développé des



tumeurs du côlon plus volumineuses et plus développées que les souris abreuvées avec de l'eau. Pour le docteur Marcus Goncalves, co-auteur de l'étude, ces résultats ne "montrent pas que donner du sirop à haute teneur en fructose provoque l'apparition de nouvelles tumeurs. En revanche, dit-il, quand vous leur donnez ce sucre supplémentaire, les tumeurs grossissent beaucoup plus".

Les chercheurs ont également décou-

vert qu'une enzyme appelée KHK (cétohexokinase), retrouvée dans les tumeurs, transformait le fructose en un composé appelé fructose -1- phosphate. Une substance qui favorise la production de graisses nécessaires à la croissance tumorale. Un traitement ciblant ces enzymes pourrait donc potentiellement permettre de supprimer les effets du sirop de maïs sur les tumeurs intestinales, suggèrent les chercheurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE THENIET EL HAD
COMMUNE DE THENIET EL HAD
NIF. 098438039008811

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 05/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de theniet el had lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2019 pour la réalisation des projets :

➤ **AMENAGEMENT URBAIN DE LA CITE 70 LOGEMENTS PARTICIPATIF
A THENIET EL HAD (LOT VOIRIE+AMENAGEMENT 1ere TRANCHE)**

- **A THENIET EL HAD Conditions de participation à l'appel d'offres .**
Peuvent participer à l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges, les soumissionnaires satisfait aux conditions d'éligibilité suivantes :
 - D- Certificat de qualification et classification de l'entreprise Catégorie 02 et plus, Activité principale ou secondaire en **Travaux public** ou **Bâtiment** en cours de validité.
 - E- le soumissionnaire à présenté au minimum deux (02) attestation de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux).
 - F- Les capacités financières de l'entreprise seront appréciées selon le critère du chiffre d'affaire du bilan comptable des trois (03)(2015.2016.2017) derniers exercices (Un montant supérieur ou égale 8 000 000.00 DA) visé par les services des impôts. Qui a Les capacités financières inférieur à 8 000 000.00 DA sera écarté.
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier charges auprès du bureau des marchés* commune de theniet el had*. Contre le versement de la somme de 4.000.00DA (quatre mille dinars). Non remboursables
- Les offres doivent être accompagnées par les pièces administratives légales et valides à la date d'ouverture des offres. Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale scellée ne comporte que la mention suivantes :

« Appel d'offres national ouvert avec exigence
de capacités minimales N° 05/2019

- AMENAGEMENT URBAIN DE LA CITE 70 LOGEMENTS
PARTICIPATIF A THENIET EL HAD

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
des plis et d'évaluation des offres ».

L'enveloppe principale comporte trois enveloppes (enveloppe n 01 dossier: candidature – enveloppe n 02 Offre technique – enveloppe n 03 offre financière) comme suit :

01- dossier de candidature (enveloppe n 01)

- Une déclaration de candidature
Dans la déclaration de candidature le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des Articles 75 et 89 du décret présidentiel suscité
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention néant. Dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsque il s'agit d'une société.
- Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales (apuré ou avec échéancier) et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. le cas échéant. Pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers. Pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan. En relation avec l'objet du marché (copie de registre commerce Contient des symboles pour les activités mentionnées dans les sections).
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux. Pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant exercé en Algérie.
- une déclaration de probité
- la lettre de soumission
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats. Des soumissionnaires ou. Les cas Echéant des sous – traitants.

02 – l'offre technique (enveloppe n °02)

- Composée de
- o Une déclaration a souscrire
 - o Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret n° 15-247 du 16 septembre 2015. portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - o planning de réalisation
 - o Le cahier des charges portant à la dernière page. la mention manuscrite (lu et accepté)

03 – l'offre financière (enveloppe n °03)

- Composée de :
- o La lettre de soumission
 - o Les bordereaux des prix unitaires dument signé par le soumissionnaire.
 - o Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dument signé par le soumissionnaire

Les soumissionnaires déposeront les offres a la commune de theniet el had –secrétariat du P/APC bureau des courriers - un délai de préparation des offres est de 15 jours. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à avant midi (12 h) à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la presse. les soumissionnaires accordé l'offre le délai est de 90 jours à partir la date d'ouverture

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offre technique et financière, intervient, pendant la même séance, à la datedépôt des offres et à l'heure d'ouverture à (14.00H) àpre midi au siège de la commune de theniet el had – la salle des réunions – les soumissionnaires sont invités à y assister.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Gratin de courgettes



Ingrédients :

4 courgettes
3 œufs
4 portions de fromage fondu
Fromage râpé
10 cl de crème fraîche
2 c. à soupe de chapelure
Beurre pour le moule
1 brin de menthe
Noix de muscade
Sel et poivre

Préparation :

Porter la crème à ébullition, ajouter les feuilles de menthe, retirer du feu, couvrir et laisser infuser 10 minutes. Laver les courgettes et les couper en rondelles. Les précuire dans un peu d'huile d'olive avec un oignon émincé. Fouetter les œufs dans un saladier, ajouter le fromage, la crème filtrée, 1 pincée de noix de muscade, de sel et de poivre. Bien mélanger. Répartir les rondelles de courgettes dans un plat beurré et recouvrir avec la préparation aux œufs. Parsemer de fromage râpé et de chapelure, cuire 25 minutes th 200°C.

Gâteau renversé aux abricots



Ingrédients :

1 kg d'abricots mûrs mais fermes
120 g de sucre cristallisé
4 œufs
130 g de sucre en poudre
150 g de beurre
1 bonne pincée de vanille en poudre
100 g de farine

Préparation :

Dans une casserole, mettre le sucre cristallisé avec 2 cuillérées à soupe d'eau et faire caraméliser jusqu'à couleur blond clair. En napper le fond et les parois d'un moule à manqué de 22 centimètres de diamètre.

Laver, essuyer, couper en deux et dénoyauter les abricots. Les ranger en les serrant bien dans le moule caramélisé, face bombée vers le fond du moule.

Mélanger le sucre vanillé au sucre en poudre dans un saladier et battre avec les œufs, jusqu'à ce que le mélange soit mousseux.

Ajouter alors le beurre fondu, puis la farine en pluie. Mélanger. Verser cette pâte sur les abricots. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 35 à 45 minutes.

Au sortir du four, retourner le moule sur un plat de service. Attendre 10 minutes avant de démouler afin que le caramel puisse bien s'égoutter. Servir froid.

BALLONNEMENT ET REMONTÉES ACIDES

Conseils pour mieux digérer

Ballonnements et remontées acides peuvent devenir très pénibles au quotidien. Il suffit de quelques règles d'hygiène de vie simples pour retrouver progressivement une meilleure digestion.

Les règles d'or pour bien digérer

- Mangez lentement et dans le calme et évitez au maximum les déjeuners sur le pouce pris debout ou en marchant. Prenez le temps de bien mastiquer les aliments.

- Prenez vos repas à des heures fixes. En effet, l'organisme s'habitue à des horaires de repas et l'équilibre des apports alimentaires entre le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner est essentiel.

- Buvez au maximum deux à trois verres d'eau pendant le repas, à petites gorgées, puis au moins un litre tout au long de la journée.

- Le tabac, les boissons très froides ou très chaudes et de tous types d'excitants (café, thé) irri-

tent le tube digestif et rendent la digestion difficile.

- Si vous souffrez de ballonnements, évitez la consommation de légumes crus et de légumes secs.

- Prenez garde à ne pas trop épicer vos plats. Ces agents peuvent également aggraver la muqueuse gastrique et provoquer des douleurs.

- Choisissez plutôt les cuissons à la vapeur, à l'étuvée ou les grillades au barbecue par exemple.

- Remplacez le pain blanc par du pain aux fruits secs ou aux graines de lin. Les graines de lin sont recommandées en cas de constipation chronique, consommées entières ou broyées et mélangées dans un verre d'eau.

- Attachez aussi de l'import-



tance au mode de préparation des aliments : friture et panure sont à éviter.

- Pratiquez une activité physique régulière : une demi-heure de marche par jour est un bon début !

A savoir

On conseille souvent aux personnes souffrant d'aggraves de boire du lait. Cette recommanda-

tion n'est pas à suivre à long terme. Le lait a bien un effet calmant sur le moment, mais il favorise aussi la sécrétion de sucs gastriques. Le mieux est encore de s'en tenir à l'eau minérale, plate ou faiblement gazeuse. Si vous souffrez de douleurs ou de ballonnements chroniques, parlez-en à votre médecin.

VÊTEMENT ET LINGE

Une bonne hygiène dans la buanderie

Vos vêtements et le linge en général font intimement partie de votre vie. C'est pourquoi une bonne hygiène dans la buanderie est également indispensable.

A propos du linge

Commencez par trier et isoler le linge sale, en le plaçant dans un bac dédié. Ne le laissez pas trop longtemps, il est recommandé de le laver dans les 2 jours.

Faites tremper le linge très sale dans l'eau ou dans une bassine de lessive, avant lavage.

Traitez le linge d'une personne malade comme n'importe quel article très sale et lavez-le à part et à haute température (60° et plus).

Lavez le linge ayant été en contact avec la nourriture (tor-



chons, serviettes) séparément des vêtements et des draps.

Concernant le linge du bébé

Il n'est pas obligatoire de le séparer de celui du reste de la famille. Il suffit de procéder comme d'habitude en triant le linge par couleur et par type de

textile.

Privilégiez, toutefois, les programmes longs. Pensez aussi à ajouter un cycle de rinçage, afin de ne laisser aucun résidu de lessive sur le linge après lavage.

Vérifiez, notamment, la propreté du doudou : il doit être toujours d'une hygiène irréprochable.

Attention à l'humidité

Après lavage, évitez de laisser traîner du linge mouillé dans la machine.

Il vaut mieux le faire sécher immédiatement après le lavage.

Vérifier que toute l'humidité s'est évaporée avant de ranger le linge repassé.

Surveillez aussi l'humidité dans la pièce : le linge humide favorise le développement des moisissures et des bactéries.

Astuces

Corriger un fond de teint trop épais



Vous avez mis trop de fond de teint, pour le corriger, tapotez une éponge humide sur la peau

ou travaillez l'estompe au pinceau à fond de teint. Si la matière est poudrée, polissez-la avec un pinceau.

Un vernis tout frais abîmé



Trempez un pinceau à maquillage tout fin dans du dissolvant, passez-le sur l'ongle indésirable, puis réappliquez une autre couche de vernis.

Estomper un rouge à lèvres trop intense



Appliquez un peu de fond de teint aux commissures puis dégradez-le vers l'intérieur en conservant le cœur des lèvres fardé,

Diminuer l'excès de blush



Utilisez une houppette en mouvements circulaires puis déposez un nuage de poudre translucide. Vous pouvez aussi tapoter du bout des doigts un peu d'embellisseur.

Mots Fléchés N°3766

inattendu	↓	trait d'union	↓	ferment	↓	port naturel	↓	adorés	↓	infligeras un blocus	↓	création	↓
adepte du funboard		défonçait		supérieur		phénomène		invoqua		blagueras			
effaceurs de bosses avalées	→					resserrée	→					velléité	↓
inscrites	→							les plus âgées mer grecque	→				
ancien bouclier	↓			managnèse hommes d'état	→			indice	→				
								double crochet	↓				
couvent isolé	→					attirance	↓			partie de partie	→		
orage	↓												expéditions
						expérimenteras	→						
toilettes rustiques	→					achevées	↓			plat de roulante	→		
mélanger	↓									aperçus	↓		
								vaque	→				
		brillante imitation	→					reste utile	↓				
inventaire	↓	hargnes	↓					parts de folklore	→			se rend	→
				parents (les) grasses volailles	→			négation	↓			percer	↓
										outil de soudeur bien tassée	→		
	grandir	→								début de gamme pleine de trous	→		
paisible	changeait	↓										extirpe	↓
signées	→					résultats de matches	↓			grandes flaques être digne	→		
patronyme	↓							jouer en silence	→				
								joueuse	↓				raisonnables
				produiras	→								
				vite	↓								
amure	→					belle réception un ton sous mi	→					petit cube	→
châtier	↓											barque	↓
						aigle des mers maison du midi	→					principe taoïste	→
facilement volatiles bavards	→									chefs de paquebot	→		
										gloussé	↓	feuilletée	→
						fleur décorative	→						
chefs absolus	→							bien dressées	→				

SUDOKU		N°3766		SOLUTION SUDOKU		N°3765		SOLUTIONS MOTS FLECHES 3765						
		8			2	6	3	2	1	4	5	7	8	9
		3		6		7								
						4	6							
		7	4			9								
2		8			7									1
9	4													
		6				5								4
1				8	3			6						
	9		2	6	4	7								

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M
■	E	■	M	■	B	■	R	■	O	■	I	■	L
■	P	■	R	■	E	■	V	■	E	■	N	■	A
■	M	■	E	■	N	■	I	■	E	■	R	■	A
■	R	■	Y	■	E	■	P	■	E	■	N	■	S
■	R	■	I	■	A	■	N	■	T	■	S	■	S
■	E	■	S	■	Q	■	U	■	I	■	V	■	E
■	E	■	N	■	D	■	U	■	R	■	E	■	S
■	M	■	U	■	T	■	A	■	T	■	I	■	O
■	S	■	N	■	L	■	L	■	E	■	S	■	A
■	M	■	E	■	A	■	T	■	L	■	E	■	T
■	J	■	E	■	T	■	E	■	I	■	N	■	T
■	E	■	G	■	O	■	R	■	U	■	S	■	E
■	R	■	U	■	G	■	O	■	S	■	I	■	T
■	V	■	I	■	T	■	U	■	P	■	E	■	R
■	L	■	E	■	I	■	S	■	E	■	S	■	S
■	B	■	L	■	E	■	D	■	S	■	N	■	T
■	E	■	A	■	I	■	D	■	E	■	R	■	E
■	D	■	R	■	O	■	I	■	T	■	E	■	O
■	A	■	R	■	E	■	C	■	I	■	T	■	E
■	S	■	I	■	G	■	N	■	E	■	R	■	A
■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■	F

Les étoiles doubles reflètent la lumière de leur compagne

La plupart des étoiles de notre Univers sont supposées avoir des compagnes. Et des chercheurs australiens nous apprennent aujourd'hui qu'au cœur de ces systèmes doubles, chaque étoile apparaît capable de refléter la lumière émise par l'autre.

En effet les étoiles brillent. Les planètes, quant à elles, ne font que refléter la lumière émise par les étoiles. C'est l'un des premiers principes que l'on apprend pour qui-conque s'intéresse à l'astronomie. Mais la découverte de chercheurs australiens pourrait bien remettre ce principe en cause. Selon eux, les étoiles aussi peuvent réfléchir la lumière. Pour en arriver à cette conclusion, ils ont étudié Spica, l'étoile la plus brillante de la constellation de la Vierge. Un système de deux étoiles, en réalité. Des étoiles doubles qui gravitent autour l'une de l'autre en seulement quatre jours. La lumière de Spica leur est apparue polarisée d'une manière qui varie avec le temps. Or, la lumière d'une étoile n'est en principe pas polarisée.



Un phénomène uniquement observable sur les systèmes doubles

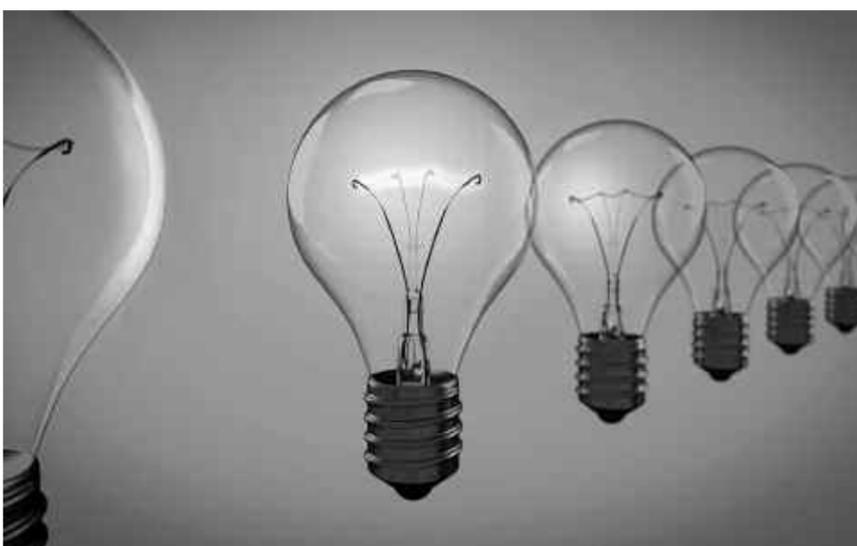
Partant de l'observation que la lumière se polarise sur Terre en se reflétant sur une surface d'eau ou de verre, les chercheurs australiens ont imaginé une explication à leurs observations :

la lumière de l'une des étoiles du système binaire doit se refléter sur l'autre étoile. Une explication qui correspond exactement aux prédictions théoriques d'un tel phénomène.

"Notre modélisation montre toutefois que les étoiles sont de très mauvais réflecteurs. Le Soleil reflète moins de

0,1 % de la lumière qu'il reçoit. Pour des étoiles plus chaudes, comme c'est le cas de Spica, la quantité de lumière réfléchie est un peu plus importante, mais elle reste très faible", précise Jeremy Bailey, physicien à l'université de Nouvelle-Galles-du-Sud (Australie).

Des bactéries comme future source d'électricité ?



Le métabolisme de certaines bactéries génère un courant électrique. Mais jusqu'à présent, les chercheurs peinaient à récupérer ce courant pour un usage extérieur. Aujourd'hui, des chimistes de l'université de Lund (Suède) proposent une nouvelle méthode qui semble plus efficace que

celles envisagées par leurs prédécesseurs.

Pour parvenir à extraire des électrons d'une bactérie, il faut en effet s'appuyer sur une molécule capable de traverser son épaisse paroi cellulaire. Et, à cet effet, les chercheurs suédois ont créé une nouvelle molécule artificielle. Un polymère aux propriétés redox contenant des fractions de quinones - dont la vitamine K est un exemple connu - imitant les porteurs de charge bactériens naturels.

Les chercheurs de l'université de Lund ont travaillé sur une bactérie intestinale commune tant chez l'animal que chez l'Homme, *Enterococcus faecalis*.

Un mode de communication à décrypter

"Les électrons produits par les bacté-

ries sont captés et transférés vers une électrode en temps réel", explique Lo Gordon, professeur de chimie. De quoi envisager les bactéries comme une future source d'énergie. Mais également de quoi mieux comprendre comment les bactéries communiquent avec leur environnement. Probablement par le biais d'un transfert d'électrons extracellulaire.

Ces résultats pourraient ainsi se révéler précieux dans de nombreux contextes. Les bactéries peuvent, par exemple, être aussi utilisées pour produire des biocarburants au cœur de cellules à biocarburants microbiennes. Les bactéries capables de photosynthèse pourraient, quant à elles, sous réserve qu'elles soient rattachées à une électrode, produire de l'électricité une fois exposées à la lumière.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BATTEUSE

Inventeur : Andrew Meikle Date : 1784 Lieu : Ecosse

Le principe du battage mécanique a été inventé en 1784 par un ingénieur écossais, Andrew Meikle. Il a permis un énorme progrès de productivité dans l'agriculture. C'est l'américain Cyrus McCormick qui obtint le brevet de la moissonneuse mécanique, en 1834.



LES SIMPSON



21h00



Moe met tous ses clients à la porte après avoir reçu un étrange appel. En le suivant, Homer et Marge découvrent qu'il se bat avec un vieil homme : son père. Ils décident alors de l'aider à renouer des liens avec lui et sa famille.

ON SE RETROUVE CHEZ SABATIER



21h00

8

S'inspirant de plusieurs des émissions cultes de l'animateur comme « Avis de recherche » et « Le jeu de la vérité », le programme propose de découvrir la personnalité de l'invité à travers les souvenirs des camarades de classe qu'il a choisi de retrouver. Un album photo retrace les grands moments de son parcours et présente les personnes importantes de sa vie, puis sa famille et ses amis actuels ou perdus de vue font découvrir son évolution au cours des années. Franck Dubosc a accepté de se prêter au jeu pour ce deuxième numéro.

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00

2

Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

COMMISSAIRE MAGELLAN



21h00

3

Une nuit, Marie, enseignante à l'École du cirque, est assassinée. Le coupable a déguisé le crime en accident. Avant sa mort, Marie s'était disputée avec Rudy, un ancien clown devenu régisseur. Et ce dernier ne se souvient plus de ce qu'il a fait durant la nuit. Dans le même temps, Magellan reçoit la visite de sa sœur Babeth. Végétarienne militante, elle compte bien faire changer les habitudes alimentaires de son frère.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ANTARCTICA, SUR LES TRACES DE L'EMPEREUR



21h00



En 2015, les scientifiques de la station antarctique Dumont-d'Urville ont demandé à deux photographes d'immortaliser la nature sauvage de ce monde polaire. Sur et sous la banquise, Vincent Munier et Laurent Ballesta explorent un univers fragile, menacé par le réchauffement climatique. Les conditions extrêmes nécessitent une logistique et des contraintes particulières. Mais la colonie de manchots empereurs suivie par les ornithologues semble accepter les intrus. Sous la glace, certains clichés - pris jusqu'à 70 mètres de profondeur - sont inédits.

SCOOBY-DOO ET LE SABRE DU SAMOURAÏ



21h00

4

Scooby-Doo et Sammy partent à la recherche d'un trésor afin de résoudre une série d'énigmes ancestrales. Mais c'est sans compter sur le dangereux Samourai Noir et ses soldats fantômes, déterminés à s'emparer du Sabre du destin, une arme magique dotée de pouvoirs incroyables. Les amis sont embrogés par un maître d'armes qui leur apprend le Bushido, le code des principes moraux des samourais. Leur enseignement est vite mis à l'épreuve face à une armée de robots ninjas incontrôlables.

MACGYVER



21h00

M

MacGyver et son équipe se rendent au Ghana, chargés de récupérer un disque dur dans une décharge de déchets électroniques. Matty, qui leur a confié la mission, refuse de dévoiler ce qui se trouve dans l'appareil, évoquant simplement un mystérieux fichier appelé «Dragonfly». Tout le monde cherche à comprendre ce qui pourrait être si important pour elle...

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



21h00

TF1

Après les auditions à l'aveugle, place à une toute nouvelle épreuve, les KO, à l'issue de laquelle Soprano, Julien Clerc, Mika et Jenifer devront avoir retenu les huit candidats qu'ils enverront aux battles. Au cours de chaque soirée, tous les membres d'une équipe chantent chacun leur tour sur la scène de «The Voice». Après chaque prestation, leur coach peut décider de qualifier directement le candidat, de l'éliminer ou de le placer en «zone rouge», s'il hésite. A tout moment, les autres jurés ont la possibilité de lui en voler deux... y compris parmi ceux mis en balance.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba : 24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou : Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CAMILLE CERF

CONFRONTÉE "TOUS LES JOURS" AU HARCÈLEMENT DE RUE

Par le biais de son compte Instagram, Camille Cerf, lors d'une interview, a révélé être confrontée "tous les jours" au harcèlement de rue. Camille Cerf révèle ne pas hésiter à les remettre en place. "Je ne laisse rien passer ! Il faut appliquer la tolérance zéro face à ces comportements".



NICOLAS CAGE

IL DIVORCE... 4 JOURS APRÈS SON MARIAGE !

Nicolas Cage a demandé l'annulation de son mariage 4 jours seulement après avoir épousé sa petite amie Erika Koike. Nicolas Cage explique dans sa requête qu'il était "incapable de consentir au mariage" car il était "trop saoul".



KIM RAVER

ELLE RÊVE DE TOURNER EN FRANCE !

Devenue l'une des vedettes incontournables de Grey's Anatomy, diffusée chaque mercredi sur TF1, Kim Raver se confie sur son souhait de pouvoir un jour tourner en France.

Fadjr	04h58
Dohr	12h50
Asr	16h27
Maghreb	19h14
Icha	20h38

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU DÉNONCE LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SABLE PAR LE MAROC

L'ONU a dénoncé la construction par le Maroc, d'un nouveau mur de sable près du territoire sahraoui occupé de Mahbes, qu'elle a qualifié de "violation majeure" de l'accord militaire n°1, exigeant le démantèlement de cette barrière ainsi que tous les postes militaires déployés par l'Armée marocaine dans les zones restreintes.

"L'armée royale du Maroc a construit un nouveau mur de sable près de Mahbes, qui s'étend actuellement sur 80,26 km du nord au sud, parallèlement au mur existant. Il s'agit d'une violation majeure de l'accord militaire n°1", écrit le SG de l'ONU, Antonio Guterres, dans son rapport préliminaire sur la situation au Sahara occidental, transmis au Conseil de sécurité. Ce double accord signé par le Front Polisario en 1997 et par le Maroc en 1998, régit les rela-



tions des deux parties au conflit avec la Minurso et définit la zone démilitarisée, ainsi que la présence des Forces sahraouies et marocaines à l'ouest et à l'est du mur.

A la demande de la Minurso qui a constaté la violation, le Maroc

a arrêté les travaux de construction, mais garde toujours cette barrière opérationnelle en déployant quatre soldats désarmés, dans chacune des quatre portes que comporte ce mur de sable, précise l'ONU.

L'Armée royale marocaine conti-

nue de contester l'évaluation de la Minurso, et n'a pas donné suite à la demande de la mission onusienne d'arrêter l'opérationnalisation de cette nouvelle barrière, regrette l'ONU.

Les observateurs militaires de la Minurso ont également découvert un troisième mur de sable de 30 KM de long, érigé par le Maroc près d'Awsard, parallèlement au mur de sable existant.

Le Maroc a en effet exploité l'autorisation accordée par la Minurso en décembre 2018, pour effectuer des travaux de maintenance sur l'ancien mur de sable, afin de construire une nouvelle barrière.

"Comme il s'agit d'un élargissement significatif, plutôt que du maintien prévu par l'accord militaire n°1, le nouveau mur a été déclaré le 20 février, comme une violation de l'accord", explique l'ONU.

IL SERA INHUMÉ DEMAIN

DÉCÈS DU MOUDJAHID SI MANSOUR BOUDAOU

Le Moudjahid et ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohammed Arezki Boudaoud dit Si Mansour, s'est éteint dans la soirée du jeudi à vendredi, à l'âge de 93 ans, dans un hôpital parisien, suite à une maladie, append-on auprès de ses proches. La dépouille mortelle du défunt arrivera aujourd'hui samedi à 13 h, à l'aéroport international Houari Boumediene, ajoute la même source. Il sera inhumé dimanche, après la prière du Dohr au cimetière de Bouzareah. Si Mansour Boudaoud, frère du dernier responsable de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), est né en 1926 à Taouerga, un village de la Grande Kabylie,

parmi une famille de nationalistes versés dans le militantisme au sein du Parti de peuple algérien (PPA), qu'il intégra en 1943. En 1947, il adhéra à l'Organisation spéciale (OS) à Alger.

Après le déclenchement de la Guerre de libération nationale, il fut envoyé par le colonel Amar Ouamrane, responsable de la Zone IV (futur wilaya IV), au Maroc, pour la collecte des armes. Il achemina des explosifs, dont une partie a été utilisée pour la fabrication des bombes lors de la bataille d'Alger, jusqu'aux frontières.

Les premiers lots d'armes et explosifs envoyés en Algérie, furent acquis grâce à

Mohamed Boudiaf, dont il devint un proche collaborateur aux côtés d'Allel Thaalibi.

Désigné responsable de la Direction de la logistique et des armes de l'Ouest (DLO), au sein du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Si Mansour fut derrière la création d'ateliers de fabrication d'armes au Maroc.

L'histoire des cinq centres de fabriques d'armes de l'ALN au Maroc occidental, fut révélée dans un livre intitulé "Les armes de la liberté", paru en 2015 aux éditions Rafar. A l'indépendance, ces unités ont réussi à fabriquer 10.000 mitraillettes, dont 5.000 montées et 200 mortiers.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CLA

Idir Achour n'est plus

Le secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, est décédé jeudi à l'âge de 49 ans, des suites d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de sources syndicales. Le défunt est l'une des figures syndicales du secteur de l'Education, où il a occupé le poste d'enseignant de gestion et d'économie au lycée El Hamadia, dans la wilaya de Bejaia.

Il avait remplacé le défunt Osmane Redouane, au poste de Secrétaire général du syndicat en 2008.

Le défunt Idir Achour a œuvré à l'élargissement du syndicat au niveau national, ce dernier étant en activité uniquement dans la capitale. Il était également parmi les architectes de la création de la Confédération des syndicats autonomes.

Outre son activité syndicale, le défunt a participé à plusieurs manifestations syndicales, en Europe et dans plusieurs pays arabes.

Le défunt a été inhumé hier vendredi, au cimetière de Tizi Ouaklane, à Tichy (Bejaia).

AIN DEFLA

4 narcotrafiquants arrêtés

Quatre narcotrafiquants transportant plus de 177 kilogrammes de kif traité, ont été arrêtés mercredi à Khemis Miliana, dans la wilaya d'Ain Defla, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 03 avril 2019 à Khemis Miliana, dans la wilaya de Ain Defla (1ère Région militaire), quatre (04) narcotrafiquants transportant une grande quantité de kif traité, s'élevant à 177,9 kilogrammes qui étaient chargés à bord d'une camionnette et d'un véhicule touristique", précise la même source.

TRAFIC DE COCAÏNE

Un réseau international démantelé à Tizi-Ouzou

Les services de la sûreté de la Daira d'Ouagnoun (Tizi-Ouzou), ont démantelé un réseau criminel international organisé, composé de 05 individus spécialisés dans le trafic de cocaïne, et saisi 300 grammes de ladite substance et des sommes d'argent, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues dures au niveau du territoire de compétence, les services de la sûreté de la Daira d'Ouagnoun ont diligenté une enquête, qui a permis le démantèlement d'un réseau criminel international organisé, et l'arrestation de 05 individus pour trafic de drogues dures (cocaïne)", lit-on dans le communiqué de la DGSN. L'opération s'est soldée par la saisie de 300 gr de cocaïne, un montant de 1.395.000 DA (revenus de vente de drogues) et deux véhicules, a ajouté la même source. Les mis en causes ont été présentés à la justice pour association d'une bande criminelle organisée, spécialisée dans le trafic de drogues, a conclu le communiqué.

ACCIDENTS EN ZONES URBAINES

12 morts en une semaine

Douze (12) personnes ont été tuées et 297 autres ont été blessées, dans 254 accidents de la route survenus entre le 26 mars et le 1er avril 2019, dans des zones urbaines, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le nombre des accidents de la route a connu une hausse de (+6) accidents, et celui des blessés de (+23), alors que celui des décès a enregistré une baisse de (-7), en comparaison avec les statistiques de la semaine passée, précise la même source.

La DGSN précise, que les causes de ces accidents sont dues essentiellement, au facteur humain avec un taux de plus de 90%, en raison du non respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue ou du manque de concentration lors de la conduite. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), réitère son appel aux usagers de la route, à "faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route et à procéder au contrôle périodique du véhicule".

La DGSN met à la disposition des citoyens, le numéro vert 15-48, et celui de secours (17), pour tout signalement, 24h/24h, conclut la même source.